



AFFAIRE DU RACHAT D'EL KHABAR

REPORT DU PROCÈS AU 4 JUILLET

Page 5--

ATTENTAT TERRORISTE À L'AÉROPORT D'ISTANBUL

UN ALGÉRIEN PARMI LES BLESSÉS

Page 24

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2824 | Jeudi 30 juin 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

LIGUE 1 MOBILIS :
ENTAME HIER DE LA
PRÉPARATION
ESTIVALE



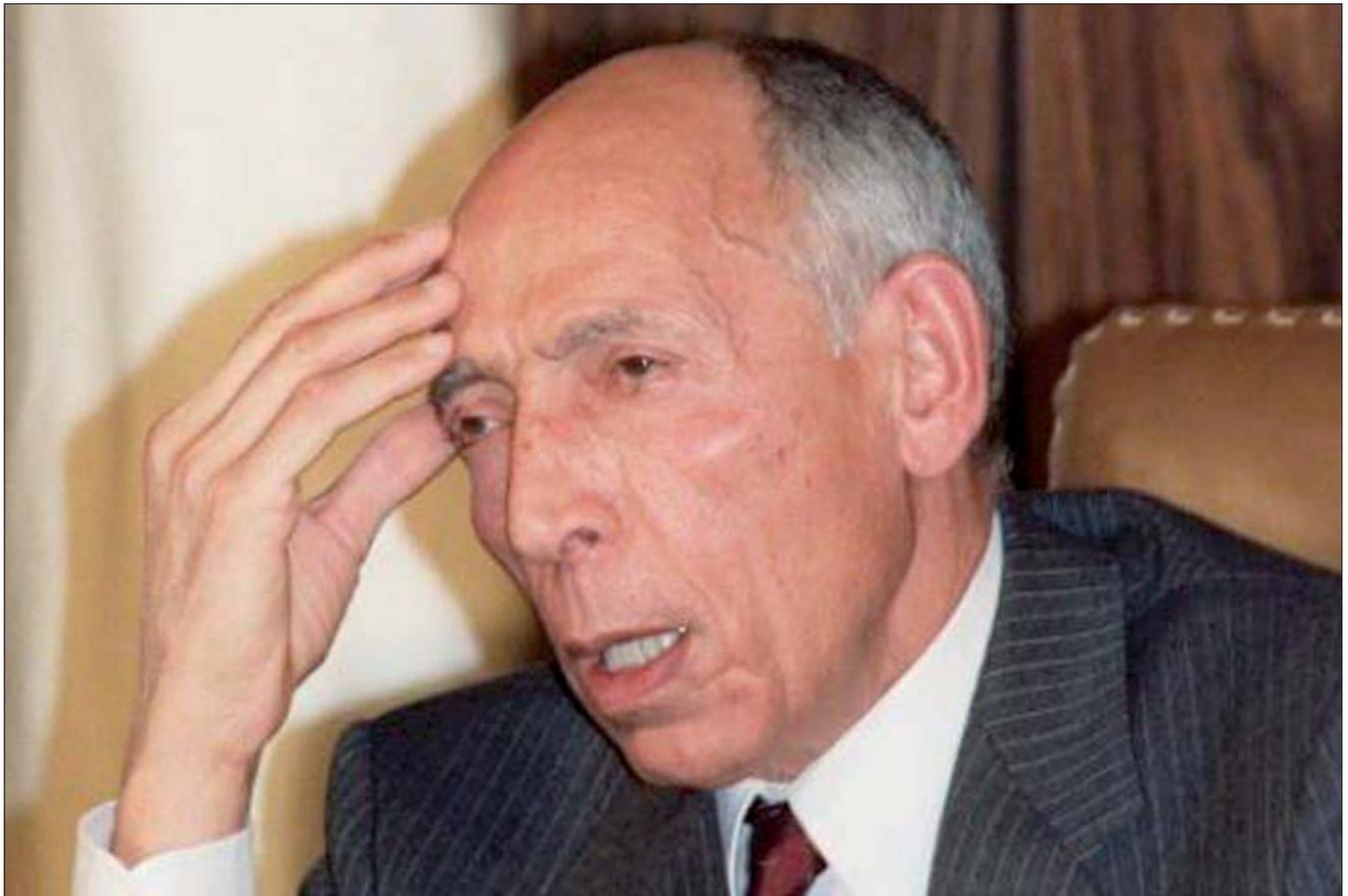
LA JSK CERCHE UN ATTAQUANT DÉSESPÉRÉMENT

Page 17

IL DEMANDE LA RÉOUVERTURE DU DOSSIER DE L'ASSASSINAT DE SON PÈRE

NACER BOUDIAF ACCUSE 4 GÉNÉRAUX

Page 3



LUTTE ANTITERRORISTE

TROIS ABRIS DÉTRUITS À BOUIRA

Page 3

PROMOTION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

152 MDS DA COLLECTÉS PAR LE FCE

Page 5





38,7
tonnes de cannabis
saisies durant les
4 premiers mois
de 2016.

45
% des reçus
à l'épreuve écrite
d'enseignement sont
des contractuels.

4.262
employeurs actifs
affiliés à la CACOBATPH
à Ouargla.

La kawkawiya, la douceur du Ramadhan à Constantine

La kawkawiya, une friandise préparée à base de cacahuètes, demeure le délice traditionnel incontournable du mois de Ramadhan à Constantine. Le changement de certaines habitudes de consommation et l'apparition de nouvelles tendances n'ont pas réussi à détrôner la kawkawiya. À Makaâd-El-hout, l'activité tourne à plein régime dans le local de hadj Messaoud Abdelkrim, un des plus anciens fabricants de kawkawiya.

Ici, la kawkawiya est préparée à l'ancienne, dans un récipient en cuivre. L'eau et le sucre sont portés à ébullition. Les cacahuètes, qui doivent avoir leur peau - légèrement grillées et grossièrement concassées - sont incorporées. Peu à peu, la mixture, sur un feu moyen, commence à se caraméliser.

Le fabricant continue à remuer pour bien enrober les cacahuètes et leur donner une belle couleur marron, et "allège" ses mouvements à quelques minutes de la cuisson totale pour ne pas casser l'enrobage des cacahuètes.

La kawkawiya est enfin prête, abordant un joli



caramel roux. L'artisan fabricant place alors la pâte compacte mais tendre sur une plaque en marbre avant de la couper en bâtonnets.

Le commerce des mets préparés en vogue à Oran



Le commerce des mets préparés s'affirme de plus en plus à Oran. En effet et contrairement aux habitudes constatées en ce mois de carême, certaines familles n'hésitent pas à acquérir des mets auprès de ces vendeurs des "temps modernes". La condition

sociale est souvent invoquée pour expliquer un tel penchant, comme pour certaines femmes travailleuses qui cherchent à se délivrer de tâches ménagères "contraignantes".

L'achat de plats préparés ne se limite désormais plus aux gâteaux, mais englobe aussi les hrira et chorba, les tadjines et autres plats prisés en ce mois sacré. Nombre de restaurateurs "avertis" saisissent l'aubaine et se convertissent en locaux de vente de plats préparés "spécial Ramadhan" proposant des gammes variées de soupes, salades et autres gâteaux et desserts.

Peu avant l'iftar, une affluence de personnes venues faire leurs achats est constatée dans ces restaurants "branchés" dont un qui s'est découvert une nouvelle vocation à Bir-el-Djir. Arguant "soutenir" financièrement leurs maris, des femmes proposent également leurs services culinaires à d'autres femmes prises par leur vie professionnelle.

Un futur centre de formation spécialisé dans la fabrication de médicaments pour Alger

Un centre de formation professionnelle spécialisé dans la fabrication de médicaments dans la commune de Birkhadem dans la wilaya d'Alger sera réceptionné en 2018, a annoncé le directeur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya d'Alger, Ahmed Zegnoun.

Premier du genre dans le pays, le centre dont la première pierre a été posée dimanche marquera "une étape majeure dans le processus de mise en oeuvre de la cartographie de la formation et de l'enseignements professionnels adoptée par la wilaya d'Alger en mai dernier", a déclaré Ahmed Zegnoun à l'APS en marge d'une cérémonie organisée dans la soirée de lundi à mardi en l'honneur des diplômés des filières professionnelles de la wilaya.

Le centre de Birkhadem permettra à la wilaya d'Alger de connaître un "grand essor" dans le domaine de la formation professionnelle.

La structure recevra près de trois cents stagiaires qui



bénéficieront d'une formation spécialisée et de pointe, assure-t-on.

Il vole un chat affirmant que c'est... sa mère

Le tribunal a dû composer avec André Gauvin, 47 ans expliquant au juge qu'il a fait une introduction nocturne à la SPCA, le 5 juin, dans lequel s'était réincarnée sa mère.

"J'ai perdu mon chat, a-t-il dit à la cour. Il est porté disparu le mois de novembre dernier, 'pis' il est revenu jeune. Il a été réincarné. Le chat d'une sorcière de neuf vies. Il a vraiment neuf vies et plus. 'Pis' c'est le p'tit chat... Il m'a reconnu. C'est Mira. Il faut absolument... Il est destiné à moi ce chat-là. C'est ma mère. On est heureux ensemble. C'est tout ce que j'ai besoin dans la vie pour être heureux. C'est mon p'tit chat."

Le juge Valmont Beaulieu a dû composer avec le délire de l'individu - un habitué de l'hôpital Pierre-Janet - et les notions de droits qui s'appliquent.

Un père offre une pleine page de pub dans un journal pour son vieux fils célibataire

Comme le rapporte Metronews, cette histoire plutôt insolite s'est déroulée la semaine dernière dans l'état de l'Utah (Amérique du Nord). Arthur Books, un homme de 78 ans, a voulu aider son vieux garçon de 48 ans à se trouver enfin une épouse. L'homme a alors pris les choses en main en déboursant 900 euros pour une pleine page de publicité pour son enfant, dans un quotidien local.

"Je cherche une femme qui est prête, désireuse et capable d'avoir des enfants le plus tôt possible", est-il inscrit dans l'annonce qui répertoriait également quelques critères comme avoir 34 à 38 ans, qu'elle accepte d'être mère au foyer, et surtout qu'elle soit... conservatrice. "Si vous avez voté pour Obama ou avez l'intention de voter pour Hillary vous n'êtes pas pour moi", est-il également indiqué.

Baron Books, le fils en question, a été estomaqué par cette démarche faite derrière son dos. "Je pensais que mon téléphone était cassé, car il n'arrêtrait pas de sonner", raconte le célibataire qui s'est également retrouvé avec des milliers de lettres et des demandes d'ajouts sur Facebook. "C'est tellement fou (...) mon père est cinglé d'avoir fait ça", a-t-il lâché en ajoutant que "c'est tellement embarrassant et humiliant".

Malgré tout, Baron Books a avoué qu'il avait quand même l'intention de rencontrer quelques-unes de ses prétendantes..

D
I
L
I
T



Tayeb Zitouni

"Le ministère des Moudjahidine a passé un accord avec des historiens et des chercheurs pour enregistrer et relater tous les crimes et la souffrance du peuple algérien depuis que le colonisateur français a mis le pied sur le sol national".

IL DEMANDE LA RÉOUVERTURE DU DOSSIER DE L'ASSASSINAT DE SON PÈRE

Nacer Boudiaf accuse quatre généraux

Au même titre que de nombreux Algériens, Nacer Boudiaf ne veut pas oublier. Le fils du président Mohamed Boudiaf, assassiné le 29 juin 1992 à Annaba, pointe un doigt accusateur en direction de quatre généraux, accusés d'être les commanditaires de l'assassinat du président du Haut comité d'Etat (HCE), écrit une lettre ouverte au président de la République et annonce qu'il va saisir la justice pour la réouverture du dossier.

PAR KAMAL HAMED

Moi et ma famille "n'avons jamais cru à la thèse de l'acte isolé car techniquement il était impossible de commettre un tel assassinat dans une salle, sans complicité" dira Nacer Boudiaf dans un entretien au journal électronique TSA en allusion Lembarek Boumaarafi qui a été le seul coupable désigné et condamné par la justice algérienne dans l'assassinat du président Boudiaf à Annaba alors qu'il prononçait un discours à la Maison de la culture de cette ville de l'est algérien. Par conséquent, il a estimé que "Larbi Belkheir, Toufik, Khaled Nezzar et Smail Lamari sont les quatre commanditaires de l'assassinat de Boudiaf" a-t-il martelé. "Le dernier (Lamari) était l'exécuteur de la mission". A l'époque le général Khaled

Nezzar était ministre de la Défense nationale et siégeait au HCE que présidait Mohamed Boudiaf, alors que le général Larbi Belkheir était ministre de l'Intérieur. Mohamed Mediène dit Toufik, qui dirigeait les services de sécurité (DRS) et Smail Lamari, qui était son adjoint, sont eux aussi considérés comme des commanditaires de cet assassinat qui a provoqué un grand émoi dans toute l'Algérie et suscité une condamnation unanime. Nacer Boudiaf profère ainsi de graves accusations à l'encontre de ces quatre généraux et remet en cause publiquement la thèse de l'acte isolé privilégiée par la commission Bouchaib installée par les autorités pour faire la lumière sur cet abject assassinat. Une thèse adoubee par la suite par la justice algérienne qui a condamné le lieutenant

Lembarek Boumaarafi considéré comme le seul meurtrier. "Mohamed Boudiaf les dérangeait car ses objectifs étaient clairs : l'élimination des mafias, la sauvegarde de l'Algérie et la démocratisation du système. Chose qu'ils n'ont jamais acceptée !" dira encore Nacer Boudiaf en évoquant les raisons qui ont poussé ces quatre généraux à commanditer cet assassinat. "Quand ils ont ramené Mohamed Boudiaf, ils pensaient qu'ils allaient avoir affaire à un vieux sénile. Ils se sont rendus compte par la suite que ce n'était pas le cas".

En tout cas, Nacer Boudiaf se prépare à mener une bataille judiciaire puisque, hier, en marge de la cérémonie de recueillage sur la tombe de son père, il a officiellement demandé la recouverte du dossier. "On déposera un recours auprès du procureur de la République à Alger. Évidemment, on va donner un peu de temps à la justice algérienne. Si elle peut rouvrir ce dossier, c'est très bien. Sinon, on ira devant une juridiction internationale. On ira en Suisse ou aux États-Unis pour poursuivre ces quatre personnes" dira encore Nacer Boudiaf. Évoquant le général Toufik, il a souligné que "maintenant qu'il est à la retraite, il n'a plus d'immunité. On peut aller vers la justice. J'ai toujours pointé du doigt Toufik, Nezzar et les

autres. Ils ne m'ont jamais répondu. J'ai encore une fois accusé Nezzar et Toufik d'être les commanditaires (de l'assassinat). Cela fait six mois, personne ne m'a répondu".

Pourquoi avoir attendu longtemps avant de demander la réouverture du dossier ?

"Je me suis retrouvé seul. La deuxième femme de mon père (Fatiha Boudiaf NDLR) n'a pas fait son travail. Elle a été corrompue par les militaires dont Toufik, Nezzar et Belkheir. D'ailleurs, je l'ai dénoncée dans mon livre.

On lui a donné des biens, de l'argent et des affaires". Cela dit, le fils du président Boudiaf dit ne pas avoir de preuves "Je ne peux pas avoir de preuves.

Pourquoi Toufik n'a pas été démis de ses fonctions si c'était un acte isolé ? Pourquoi n'a-t-il pas démissionné ? La personne qui a tué Boudiaf était bien un élément du GIS ? Dans l'assassinat d'un chef d'État, une seule personne a payé, Boumaarafi.

Ce n'est pas normal. Aucun responsable n'a démissionné ou été traduit devant la justice" a-t-il indiqué en précisant que "les faits sont là".

K. H.

LA LETTRE OUVERTE DE NACER BOUDIAF AU PRÉSIDENT BOUTEFLIKA

Monsieur le Président

Cela fait vingt-quatre ans que Mohamed Boudiaf, alors président du Haut Comité d'État, d'une Algérie en tourmente, est tombé lâchement assassiné. La justice avait considéré cet assassinat comme un "acte isolé".

Aujourd'hui, je m'adresse à vous à plusieurs titres.

Je m'adresse à vous en tant que Premier Magistrat du pays. L'assassinat de Boudiaf n'est pas un mystère. Ce n'est qu'une affaire d'injustice. Car comme le dit Edmund Burk : "Là où commence le mys-

tère, finit la justice". Suis-je encore assez naïf pour croire en la justice chez nous, une justice qui mettra fin au mystère ?

Je m'adresse à vous, alors que vous n'étiez pas au pouvoir au moment de son lâche assassinat. Mais la vérité est que l'écrasante majorité des Algériens avait compris, dès l'instant de l'assassinat, l'enjeu de ce crime pour ceux qui ont cru en bénéficiant.

Malheureusement, depuis la sentence de "l'acte isolé", c'est le silence qui prévaut car comme le dit Shakespeare : "En vérité,

bientôt le rôle qui siéra le mieux à l'esprit est le silence, et il n'y aura plus que les perroquets qu'on pourra louer de parler".

Je m'adresse à vous dans le contexte des récents amendements de la Constitution qui laissent croire à une meilleure considération pour la justice en Algérie. Pourrais-je espérer que cette meilleure considération redonne à Mohamed Boudiaf la considération qu'il mérite pour avoir sacrifié sa vie pour l'Algérie.

La considération pour Mohamed Boudiaf ne sera mesurée que par la promptitude de

la justice algérienne à réparer cette injustice qui a trop longtemps duré et entouré l'assassinat de celui qu'on a appelé - de son paisible exil - pour venir sauver l'Algérie.

Seule la réouverture du procès de son assassinat exprimera au peuple les réelles intentions du pouvoir en matière de justice et prouvera au monde extérieur que nous n'avons pas besoin d'une justice venue d'ailleurs pour mettre fin à l'impunité du lâche assassinat de Mohamed Boudiaf. Dont acte.

SITUATION SÉCURITAIRE DANS LE SUD DU PAYS

Bouteflika préside une réunion restreinte

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé avant-hier à Alger une réunion restreinte consacrée à la situation sécuritaire dans le sud du pays, en relation avec les foyers de tension qui persistent dans certains États voisins, indique un communiqué de la présidence de la République. Ont pris part à cette réunion, le Premier ministre, Abdelmalek

Sellal, le ministre d'État, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, le ministre d'État, conseiller spécial du président de la République, Tayeb Belaiz, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire, le général

de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, le ministre des Affaires maghrébines et de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel, le ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune, le Conseiller

chargé de la coordination des services de sécurité rattachés à la présidence de la République, Athmane Tartag, le Commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Noubia, et le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major, Abdelghani Hamel, ajoute le communiqué.

R. N.

LUTTE ANTITERRORISTE

Une cache d'armes de guerre découverte à Bordj-Badji-Mokhtar

Une cache contenant un important lot d'armements et de munitions a été découverte par un détachement de l'Armée nationale, hier, à Bordj-Badji-Mokhtar, suite à une patrouille de reconnaissance près des frontières sud du

pays, a annoncé hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Selon la même source, cette opération a permis de saisir : "Deux mitrailleurs de type FMPK, un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, trois fusils semi-

automatiques de type Seminov, un fusil à lunettes et 13 obus pour mortiers 120 mm". Toujours dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit à Bouira dans la première région

militaire, le 28 juin 2016, trois (3) abris p o u r terroristes, un atelier de confection de bombes, huit (8) mines et un groupe électrogène.

R. N.

ACCÈS AU DOCTORAT SANS CONCOURS

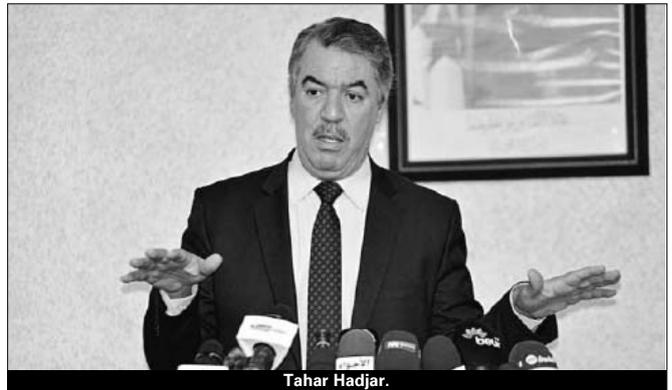
Le soulagement !

Après une contestation nationale, les étudiants détenteurs d'un magister (cycle classique) et ceux qui disposent d'un master (LMD) peuvent s'inscrire en cycle de doctorat sans concours.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est la dernière décision arrêtée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique au profit d'une catégorie d'étudiants. Ainsi selon un communiqué laconique du ministère, le concours pour le doctorat unifié reste sans concours pour l'année universitaire 2016-2017. L'inscription concerne uniquement les détenteurs de magister (cycle classique) ayant soutenu leur thèse auparavant et ceux qui ont obtenu leur diplôme il y a un an ou plus. Les étudiants détenteurs de master 1 et 2 (option recherche et professionnel) de cette année peuvent souscrire au cycle doctorales sans se présenter au concours. Mais le ministère informe que "des dispositions nouvelles seront prises dès la rentrée pour l'inscription au doctorat" sans préciser si le concours serait annulé définitivement ou pas. Mais en tous cas, chez la communauté d'étudiants post-gradués, c'est un soulagement après avoir observé durant le début de juin une large contestation pour annuler une décision qu'ils jugeaient "arbitraire" à leur encontre. Les diplômés du magister avaient dénoncé le contenu de l'arrêté ministériel numéro 2016/547 daté du 2 juin 2016, fixant les conditions d'inscription en troisième cycle. Le nouveau règlement oblige les détenteurs de magistère à passer un concours pour accéder au doctorat, au même titre que les étudiants

inscrits en LMD. Selon ces étudiants "l'arrêté nous aligne sur les étudiants de LMD pour l'accès au doctorat". En outre, rien ne garantit un accès automatique au cycle doctoral après une épreuve de sélection. C'est dans ce contexte que les pressions se sont multipliées animées surtout par ceux qui ont des magister en sciences. Ces derniers considèrent que le décret exécutif numéro 98-254 du 17 août 1998 relatif à la formation doctorale est un gage pour une inscription sans concours alors qu'il fallait émettre un autre décret abrogeant ce dernier. Le ministre, Abdelkader Hadjar, qui a évoqué récemment la révision de tout le processus des études doctorales, a indiqué qu'il s'agit "d'un concours sur titre" ce qui a été refusé par les étudiants détenteurs d'un magister, expliquant que l'ancien texte est toujours en vigueur. La confusion était telle que ceux qui ont le magister se sont présentés comme ceux qui ont le master. Or, ni le contenu de la formation, ni les conditions d'accès ne sont les mêmes. à la post-graduation spécialisée concernant l'inscription automatique en doctorat aux détenteurs de magistère. "Un arrêté ne peut pas se substituer à un décret, d'autant plus que le texte en question est toujours en vigueur". Toujours est-il que dans l'ancien système, le concours était obligatoire pour ceux désirant poursuivre les études de magister quelles que soient la filière ou la spécialité. Le magister étant considéré comme



Tahar Hadjar.

une pré-inscription aux études doctorales du moment que l'étudiant détient un diplôme sanctionnant ces études après soutenance.

Le doctorat unifié comme solution

Cependant, il s'agirait cette fois de la dernière étape pour tous les détenteurs de magister. Dès la rentrée, annonce-t-on, le processus d'inscription au cycle doctoral obéira à d'autres modalités. Pour le ministre de l'Enseignement supérieur « la mise en place du système LMD, une phase de transition s'imposait pour assurer un passage aisé du système classique vers le nouveau, mais cette phase s'est prolongée dans le temps induisant une certaine opacité bien que les diplômes décernés par les deux systèmes ont la même valeur ». Sauf que pour le nouveau doctorat, le ministère

a supprimé l'option « doctorat d'Etat » en gardant la formule simple de « doctorat » en mentionnant la filière dans le nouveau diplôme. De plus, la formule unifiée qui n'est pas du goût pour certains oblige les doctorants à ne pas retarder leur date de soutenance. Le ministère va dorénavant obliger tous les étudiants de fin de cycle à présenter leurs thèses et préciser la date de soutenance avant l'écoulement de la troisième année. C'est-à-dire qu'aucun retard ne sera toléré sauf dans des cas rares ou le doctorant peut bénéficier de 6 mois supplémentaires. Du reste, le département de tutelle va plancher sur les études doctorales dans les universités étrangères avec le problème des équivalences qui handicapent beaucoup de diplômés algériens qui restent souvent des années à attendre pour obtenir une équivalence.

F. A.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

Introduction d'une mesure de facilitation

PAR LAKHDARI BRAHIM

La Banque d'Algérie a introduit récemment une mesure de facilitation pour les exportateurs hors hydrocarbures en supprimant son accord préalable pour le paiement en devises des factures d'importation des matières premières par ces opérateurs, a indiqué à l'APS un responsable de cette institution. C'est dans ce sens que les banques ont été instruites par la Banque centrale d'autoriser, désormais, le règlement financier des

opérations d'importation de matières premières, sous le régime d'admission temporaire pour perfectionnement actif, sans l'accord préalable de la Banque d'Algérie, et ce, lorsque l'opérateur règle sa facture avec ses propres devises.

Le régime d'admission temporaire pour perfectionnement actif, qui offre plusieurs avantages dont l'exonération totale des droits de douanes, signifie l'importation de matières premières pour réexportation après leur transformation en produit fini. Ainsi, une entreprise qui importe des matières premières pour fabriquer des produits destinés à l'exportation et qui détient des avoirs suffisants en devises dans son compte "personne morale" peut régler sa facture en devises sans passer par la Banque centrale, explique la même source. "Auparavant, un exportateur, même quand il détenait suffisamment de devises et qu'il préférait régler son fournisseur de matières premières avec ses propres devises, il

devait avoir l'accord préalable de la Banque d'Algérie.

Désormais, il peut le faire directement sans passer par cette dernière. Ce qui lui fait gagner du temps", affirme la même source.

La suppression de cet accord préalable concerne uniquement les opérateurs détenant des avoirs suffisants en devises pour le règlement de ce type d'importations de matières premières pour transformation et réexportation en l'état fini.

Paiement en dinars pour les primo-exportateurs

Pour rappel, lorsqu'une opération d'exportation est réalisée, l'exportateur a droit de percevoir en devises la moitié de ses recettes d'exportation alors que l'autre moitié lui est convertie en dinars par la Banque d'Algérie.

Pour les exportateurs qui ne détiennent pas

de devises (primo-exportateurs) ou qu'ils ne disposent pas suffisamment de devises pour importer les matières premières, ils restent soumis à un accord de la Banque centrale autorisant la banque domiciliataire à transférer les devises vers le fournisseur étranger, contre paiement de l'équivalent en dinars par l'opérateur algérien.

"La Banque d'Algérie continuera à examiner les dossiers de ces opérateurs (primo-exportateurs ou n'ayant pas suffisamment de devises) et leur donnera son accord pour le règlement de leurs factures d'importation des matières premières", assure la même source qui ajoute que, jusqu'à maintenant, la Banque centrale n'a refusé aucune demande de ce type.

"Il suffit que l'opérateur présente le dossier requis (accord des Douanes et la facture notamment) pour que la Banque d'Algérie lui donne son accord", explique le même responsable.

L. B.

EMEUTES DE ANNABA 12 personnes placées sous mandat de dépôt

12 personnes parmi les 23 impliquées dans l'affaire de troubles à l'ordre public lors d'une opération d'éradication du commerce informel à Annaba ont été placées sous mandat de dépôt par le tribunal de Annaba, a appris l'Agence de presse algérienne auprès de la sûreté de wilaya.

8 autres personnes impliquées dans la même affaire ont bénéficié d'une citation directe le 12 juillet prochain, alors que trois mineurs ont été orientés vers le juge d'instruction chargé des mineurs.

Les personnes arrêtées sont poursuivies pour "rassemblement, détérioration des biens d'autrui, vol et agression avec violence sur les agents de l'ordre public", a-t-on précisé de même source.

R. N.

AUTORITÉ DE RÉGULATION DE LA PRESSE ÉCRITE

Les précisions de la tutelle

Le ministère de la Communication a indiqué que le ministre du secteur Hamid Grine "n'a jamais parlé" d'autorité de régulation de la presse écrite ni de l'installation de celle-ci en septembre, lors de sa conférence de presse tenue lundi à Tipasa.

Dans un communiqué parvenu à l'APS, le ministère de la Communication affirme avoir relevé, dans la presse de mardi "quelques informations inexactes nées de

malentendus survenus lors de la conférence de presse" tenue par le ministre de la Communication, Hamid Grine, à Tipasa, hier lundi, à l'issue de la conférence de formation citoyenne : "Connaître les médias, le citoyen a droit à une information fiable".

Selon la même source, le ministre "n'a jamais parlé, en la circonstance, d'autorité de régulation de la presse écrite ni parlé de l'installation de celle-ci en septembre".

Le communiqué ajoute que les propos exacts du ministre sur le sujet sont les suivants : "À propos de la création d'un conseil d'éthique et de déontologie, le ministre précise d'abord que le nombre des journalistes professionnels est de 4.600, relevant outre le secteur public, une adhésion importante des médias privés".

Dans cette optique, il indique que "l'idéal sera d'abord de définir la nature de cette instance" dès la rentrée sociale.

R. N.

PROMOTION DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

152 mds DA collectés par le FCE

Des engagements de souscriptions pour un montant global de 152 mds DA à l'emprunt obligataire national ont été collectés à l'issue de la soirée de mobilisation d'avant-hier soir organisée par le Forum des chefs d'entreprise autour de cette opération.

PAR RIAD EL HADI

Ce montant a été annoncé par le président de Jil FCE, Toufik Lourari, à la fin de cette soirée tenue en présence, notamment, du ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Said, et du président de l'Association des banques et établissements financiers (Abef), Boualem Djebbar.

De son côté, le président du FCE, Ali Haddad, a confirmé ce chiffre dans une déclaration à la presse à l'issue de la soirée terminée tard et qui a vu la présence de près de 400 participants, dont des présidents d'organisations patronales, des représentants de sociétés publiques et privées ainsi que des responsables des banques, compagnies d'assurances et autres établissements financiers de la place.

Ali Haddad a précisé qu'il "n'était pas encore possible de définir l'origine et le montant de chaque engagement de souscription. Il faudrait pour cela un travail de 48 heures."

Pour ce qui est des promesses de souscriptionS provenant des adhérents du FCE, il a fait savoir que "le montant de 10 milliards de DA initialement visé par cette organisation patronale a été largement dépassé. Nous allons dévoiler l'origine et le montant de chaque engagement", a-t-il promis, affirmant que le groupe BTPH qu'il dirige a, lui seul, fait un engagement de quatre milliards de dinars.

Pour sa part, le ministre des Finances s'est

félicité devant les journalistes du résultat de la rencontre, saluant, au passage, la contribution des chefs d'entreprises algériennes publiques et privées pour la réussite de cette action de mobilisation nationale. Interrogé par la presse sur le montant global collecté depuis le lancement en avril dernier de l'emprunt national pour la croissance, M. Baba Ammi a répondu que ce montant sera prochainement annoncé. "Ce n'est pas pour le moment. Nous allons l'annoncer bientôt et vous serez surpris par le montant", a dit le ministre aux journalistes.

Dans ce sens, "plusieurs entreprises nationales publiques et privées de divers secteurs ont soumis des promesses de souscription d'au moins un milliard de dinars", ont affirmé leurs représentants à l'APS en marge de la rencontre.

Il s'agit, notamment, de Cosider, Mobilis et Alliance Assurance, alors que Djezzy a fait un engagement de deux milliards de dinars.

En effet, des engagements de souscription, sous forme de formulaires, ont été mis à la disposition des participants avant le début de la soirée pour les remplir et les remettre aux organisateurs qui ont comptabilisé le montant global de ces promesses.

Intervenant à l'ouverture de l'évènement, Ali Haddad a rappelé que "le FCE avait déjà proposé en juillet 2015 de lancer un emprunt obligataire national pour assurer un financement alternatif au Trésor à l'économie nationale dans un contexte de chute drastique des prix mondiaux du pétrole".

De son côté, le SG de la centrale syndicale a réitéré son appel au monde des travailleurs pour contribuer à la réussite de cette opération qui constitue, selon lui, "une alternative réelle à l'endettement extérieur".

Le président de l'Abef a, quant à lui, réaffirmé l'engagement de la communauté bancaire algérienne pour accompagner cet emprunt et contribuer à sa réussite à travers les actions d'information et de sensibilisation de la clientèle.

Dans son intervention, le président de



Ali Haddad, président du FCE.

l'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep), Lakhdar Rakhroukh, a souligné l'implication des entreprises publiques économiques dans cette action, ajoutant que cette implication s'est traduite par "un niveau de souscription appréciable" de la part de ces sociétés mais aussi de leurs travailleurs.

A rappeler que plus de 251 milliards DA ont été souscrits depuis le lancement en avril dernier de l'emprunt national pour la croissance économique, a indiqué samedi à l'APS une source financière.

La plupart de ces souscriptions ont été enregistrées au niveau des agences bancaires et des compagnies d'assurances contre 1 % seulement pour les Trésoriers de wilaya, précisait cette source.

L'emprunt national pour la croissance économique (ENCE) a été lancé le 17 avril dernier pour une durée de souscription de six mois (avril-octobre 2016).

Les obligations sont assorties de deux taux d'intérêt fixés en fonction du délai de remboursement : les obligations de trois ans avec un taux d'intérêt de 5 % et celles de cinq ans avec un taux d'intérêt de 5,75 %.

Les obligations étaient fixées au début de l'opération à 50.000 de dinars avant l'introduction en mai dernier de deux nouvelles formules de souscription, l'une d'une valeur de 10.000 DA destinée aux

particuliers et l'autre d'une valeur de 1 million de dinars pour les grands déposants.

La souscription, ouverte aux particuliers, aux sociétés, aux établissements financiers et aux organismes publics (caisses de retraites et de sécurité sociale...), se fait au niveau des guichets des banques commerciales, bureaux de poste, compagnies d'assurance et Trésor public.

Plus de 7.000 points ont été ouverts à travers le territoire national pour accueillir les souscripteurs. Deux types de souscription sont proposés: nominative ou anonyme (au porteur) et le paiement est effectué par chèque, cash ou par virement. Concernant la transmission des titres, ces derniers sont librement négociables et peuvent être achetés et/ou cédés à des personnes physiques ou morales, soit par voie de transaction directe ou par endossement par le biais d'intermédiaires légalement habilités.

Le remboursement par anticipation des titres souscrits est possible, mais seulement après écoulement de la moitié de la durée globale du titre et après avis du directeur général du Trésor.

R. E.

Ooredoo pleinement engagé dans la promotion de l'emprunt obligataire national

Ooredoo, partenaire officiel du Forum des chefs d'entreprise (FCE) a parrainé l'évènement de mobilisation en faveur de l'emprunt obligataire national, organisée par le FCE, sous le thème "L'Avenir en toute confiance", dans la soirée d'avant-hier à l'hôtel El Aurassi à Alger.

Cette rencontre, qui a réuni des membres du FCE, à leur tête le président Ali Haddad,

des experts et des chefs d'entreprise membres de l'organisation patronale dont le directeur général de Ooredoo, Joseph Ged. Ooredoo, en tant qu'acteur majeur dans la sphère économique algérienne et amplement impliqué dans son développement, s'engage pour la réussite de cette opération d'envvergure en souscrivant à cet emprunt à même de soutenir la croissance et la diver-

sification de l'économie nationale. Cette rencontre du FCE a été l'occasion de discuter et de débattre autour de la démarche visionnaire de l'État relative au lancement de cet emprunt obligataire, de l'importance de la contribution de l'ensemble des entreprises pour la réussite de cette opération et de mobiliser ainsi les ressources financières nécessaires à travers des engagements de

souscription. Le parrainage de la rencontre du FCE s'inscrit dans le sillage de la mise en œuvre de la convention de partenariat signée en septembre 2012 entre Ooredoo et l'organisation patronale portant sur le soutien par Ooredoo aux activités et évènements du Forum.

AFFAIRE DU RACHAT D'EL KHABAR

Report du procès au 4 juillet

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le tribunal administratif de Bir-Mourad-Raïs a donné, hier, un délai jusqu'au 4 juillet aux avocats de la défense du groupe El Khabar pour confirmer leur retrait collectif dans l'affaire de cession d'actifs du groupe au profit de Ness-Prod (filiale Cevital).

Le président de la séance, le juge Mohamed Dahmane, a demandé au collectif, composé d'une quarantaine d'avocats,

"de présenter la requête de déconstitution de la même manière que sa constitution". Les avocats de la défense du groupe El Khabar avaient annoncé, la semaine dernière, leur retrait collectif dans cette affaire estimant qu'il était "vain de continuer à travailler sur cette affaire".

Pour rappel le ministère de la Communication avait introduit une action en référé auprès du tribunal de Bir-Mourad-Raïs sur la conformité du rachat du groupe de presse El

Khabar par le groupe agro-alimentaire Cevital avec les dispositions de l'article 25 du code de l'information.

Cet article du code de l'information de 2012 stipule qu'"une même personne morale de droit algérien ne peut posséder, contrôler ou diriger qu'une seule publication périodique d'information générale de même périodicité éditée en Algérie".

C. A.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Deuxième édition, 22 octobre 2016

*« La femme algérienne,
acteur majeur du développement économique et social »*

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa deuxième édition, comptant pour l'année 2016, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2016.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2015 - 2016.

Thème du concours : « La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 1er septembre 2016.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

SPA BÉTHIOUA PORT MINÉRALIER

Nouvelle société mixte EP d'Arzew-groupe turc Tosialy

Une société mixte algéro-turque vient d'être créée en vertu d'un protocole signé à Bethioua entre l'Entreprise portuaire d'Arzew (EPA) et la société turque de sidérurgie "Tosialy".

Dénommée "SPA Béthioua Port Minéralier", la société mixte, dotée d'un capital social de deux milliards DA, devra, dès septembre prochain, entamer les travaux de réalisation d'installations et équipements de manutention portuaires de déchargement et chargement. Il est prévu également la mise en place d'un système de transfert - un convoyeur long de 12,5 km - de minerai de fer, de ferrailles et autres produits finis ou semi-finis entre le port de Béthioua et le complexe sidérurgique de "Tosialy", basée à Bethioua, ainsi que les autres opérateurs de la zone d'activité de Béthioua, ont indiqué les responsables des deux parties dans leur présentation du projet.

Le coût du projet est de l'ordre de 6 milliards DA (60 millions USD). La nouvelle société mixte a été créée selon la règle des 51/49, dont 51 % sont détenus par l'EPA et 49 % par "Tosialy".



Une fois réalisées, ces nouvelles installations pourront traiter quelque six millions de matière première par an et une capacité de déchargement de 50.000 tonnes par jour, ont ajouté les mêmes responsables, soulignant que le projet sera réalisé dans un délai de 12 mois et générera la création de 80 emplois directs.

Par ailleurs, le projet comprend également la construction au port d'Arzew d'un quai

pour accueillir des navires à gros tonnage, de 150.000 tonnes notamment, nécessitant un important tirant d'eau.

Les responsables de la société mixte ont indiqué que le port d'Arzew ne peut, actuellement, recevoir que des navires de 20.000 et 30.000 tonnes à raison d'un navire par jour et la réception de navires de 150.000 tonnes permet de réaliser des économies importantes de l'ordre de 180

millions USD par an rien que pour le transport maritime des minerais et autres. Ce projet permettra d'optimiser la production d'acier de 6 millions de tonnes/an.

Par ailleurs, le wali d'Oran, qui a pris part à la cérémonie de signature des documents de création de cette société mixte, a annoncé qu'un nouveau terrain a été concédé à la société "Tosialy" pour la réalisation d'une nouvelle usine de sidérurgie, soulignant que le gouvernement algérien considère le projet comme un exemple de partenariat réussi.

"Le port d'Arzew avec la réalisation du nouveau quai et les autres installations deviendra le port algérien relié à un convoyeur pouvant décharger 50.000 tonnes de minerais par jour, ce qui placera l'Algérie comme l'un des pôles de la sidérurgie en Méditerranée, un domaine stratégique permettant d'acquiescer plus d'indépendance économique", a souligné le wali d'Oran.

D'autre part, accompagné des responsables de la société "Tosialy", le wali d'Oran s'est rendu au chantier de construction d'une nouvelle mosquée au quartier de Fillaoucen (ex-El Barki). La construction de ce lieu de culte est assurée à 100 % par la société turque. Il sera livré avant la fin de l'année 2016. Un jardin est également prévu en face de cet édifice cultuel.

R. E.

DEMANDES D'EMPLOI

13.000 appels recensés à travers le numéro vert 30-05 en cinq mois

13.000 appels ont été recensés à travers le numéro vert (30-05) de l'Agence nationale de l'emploi (Anem) durant les cinq premiers mois de l'année en cours, a indiqué le directeur général de l'Agence, Mohamed Tahar Challal.

En plus de ces appels, l'agence a enregistré 1.985 requêtes liées à l'emploi par la cellule d'écoute à travers différents courriers, notamment électronique, durant la même période de référence, a précisé M. Challal dans un exposé présenté lors de la visite d'inspection du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale,

Mohamed El Ghazi, à cette agence. Parmi ces requêtes, 68 % sont des demandes d'emploi, 14 % sont des réclamations, 7 % sont des demandes d'information et 1 % porte sur des offres d'emploi.

L'Anem avait lancé un centre d'appel avec un numéro vert 30 05 qui est géré par une équipe professionnelle composée de conseillers d'emploi et renforcée par une cellule d'écoute pour accueillir, écouter, informer les demandeurs d'emploi et les employeurs.

Par ailleurs, M. Challal a fait savoir que dans le cadre des mesures d'accompagne-

ment aux demandeurs d'emploi, l'agence a organisé 1.889 ateliers pour la rédaction de C.-V et d'entretien d'embauche, qui ont enregistré 22.089 participants de toutes les catégories de demandeurs d'emploi.

Le même responsable a relevé que 171 ateliers similaires ont été animés par les agences des wilayas du Sud pour 2.022 participants.

A cette occasion, M. El Ghazi a appelé les responsables l'Anem à engager une action d'insertion des jeunes qui travaillent dans l'informel, déplorant le manque de données statistiques sur le nombre des travailleurs

activant dans l'informel. M. El Ghazi a également insisté sur la transparence dans le traitement des dossiers en matière de l'offre et de la demande, rappelant les moyens dont dispose l'Anem dans le domaine de la technologie.

Le ministre a également mis l'accent sur les actions de modernisation et l'ouverture d'agences locales de l'Anem pour faire connaître la situation de l'emploi notamment dans le cadre des politiques de proximité en direction des jeunes.

R. E.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Baisse de la facture d'importation, hausse des quantités

La facture d'importation des matériaux de construction s'est chiffrée à 965,62 millions de dollars durant les 5 premiers mois de 2016, contre 1,12 milliard de dollars à la même période de 2015, en baisse de 14,24 %, a appris l'APS auprès des Douanes.

Les quantités importées (ciment, fer et acier, bois et produits en céramique) ont par contre grimpé pour s'établir à 4,9 millions de tonnes (mt) contre 4,61 mt, en hausse de 6,24 %, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Par catégorie de produits, les

quantités importées des ciments et des bois et dérivés ont augmenté alors que les quantités des produits en céramique et du fer et acier ont reculé.

Les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 193,65 millions usd contre près de 200 millions usd (-3,16 %).

Les quantités importées ont augmenté passant à 3,08 mt contre 2,7 mt (+14 %).

Quant à la facture d'importation de fer et d'acier, elle a enregistré une baisse à 435,26 millions usd contre 616 millions usd

(-29,34 %). Les quantités importées ont également baissé pour atteindre 1,07 mt contre 1,25 mt (-14,64 %).

Concernant le bois destiné à la construction et ses dérivés, sa facture d'importation a augmenté à 312,08 millions usd contre 286,78 millions usd (+8,83 %). La quantité importée a également progressé à 724.278 t contre 629.120 t (+15,13 %).

La facture d'importation des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) a grimpé de 6,26 % passant à 24,61 millions usd contre 23,16 millions usd, mais

avec des quantités importées en légère baisse à 25.448 t contre 25.822 t (-1,45 %). La baisse de la facture d'importation des matériaux de construction s'explique notamment par un recul de leurs cours mondiaux ainsi que par l'instauration du régime des licences d'importation pour le ciment à portland gris et pour le fer et acier.

Les prix moyens à l'importation par l'Algérie des ciments, à titre d'exemple, ont baissé de près de 21 % sur le 1^{er} trimestre 2016.

En outre, l'importation du ciment à portland gris est soumise au régime des licences

depuis le 1^{er} janvier 2016: Le contingent de ce produit a été fixé à 1,5 million de tonnes pour l'année en cours.

Quant au contingent quantitatif du rond à béton (fer et acier), il a été fixé à 2 millions de tonnes pour 2016.

En 2015, la facture d'importation des matériaux de construction avait baissé à 2,54 milliards usd contre 3,35 milliards usd en 2014, (-24,1 %).

R. E.

BECHAR

Lancement des travaux de réalisation d'une cimenterie

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesslem Bouchouareb, a lancé mardi dernier à Bechar le projet d'une cimenterie d'une capacité de production d'un million de tonnes de ciment.

Le projet, pour lequel est consacré un investissement public de 34 milliards DA, s'étend sur une superficie de plus de 100 hectares et devra assurer une production annuelle prévue d'un million de tonnes de ciment, selon sa fiche technique.

Cette nouvelle entité industrielle, qui sera mise en service en 2019, permettra le renforcement de la production nationale pour la porter à hauteur de 23 millions de tonnes par an, ont précisé des responsables du groupe public industriel du ciment d'Algérie (Gica).

Relevant de l'entreprise Saoura-ciment (filiale de la Gica), la cimenterie permettra, une fois en phase d'exploitation, la création de 500 emplois directs et quelque 800 autres indirects, ont soutenu les mêmes responsables.

S'exprimant lors de la cérémonie de lancement du projet, Bouchouareb a indiqué que les projets du secteur de l'Industrie lancés dans la wilaya de Bechar s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement de l'industrie nationale.

Le lancement des travaux de réalisation de cette première cimenterie dans le sud du pays entre en droite ligne de la démarche visant une meilleure exploitation des richesses minières du pays et une réponse aux besoins du marché en ciment, a-t-il ajouté.

NAAMA

Un site électronique pour la promotion du tourisme

Un site électronique dédié à la promotion du tourisme dans la wilaya de Naâma vient d'être lancé par la direction locale du secteur de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat. Riche en données sur les potentialités touristiques existantes dans la région, ce site électronique, visant à faire la promotion de cette destination touristique et du produit touristique de Naâma, constitue une vitrine à même de permettre aux intéressés de prendre connaissance des atouts touristiques existants et des activités et manifestations organisées dans la région pour développer le secteur, ont indiqué les responsables du secteur.

Mis à la disposition des navigateurs, ce site électronique, qui offre d'amples informations sur les sites, monuments et vestiges archéologiques et historiques, en plus des diverses potentialités touristiques, de nature saharienne, thermale et de montagne, sert aussi de guide, avec ses spots audiovisuels, étayés de témoignages de spécialistes sur les différents sites archéologiques que recèle la région.

Ce support publicitaire et promotionnel, alimenté et actualisé par des techniciens du secteur du tourisme, présente aussi les divers programmes de développement du secteur ainsi que les offices de tourisme et agences de voyages de la wilaya, en plus de pages dédiées aux suggestions et propositions de ses visiteurs.

APS

BLIDA, DÉDOUBLEMENT DE L'AXE DE LA RN CHIFFA-BERROUAGUIA

Un impact économique très important

Le ministre des Travaux publics et des Transports Boudjema Talai a affirmé, mardi dernier, que le projet de dédoublement de l'axe de la route nationale Chiffa-Berrouaguià (Médéa) dépasse en matière d'impact économique celle du projet de l'autoroute Est-Ouest.

PAR BOUZIANE MEHDI

En marge d'une visite d'inspection du chantier de dédoublement de la route nationale Chiffa-Berrouaguià, le ministre a estimé que ce projet, qui reliera le nord au sud du pays et partant avec des pays africains, est doté d'une importance économique extrême, particulièrement après son raccordement prochain avec le port Centre de Cherchell. Sur place, selon les explications fournies au ministre, ce dédoublement de route, ayant généré près de 7.000 emplois, constituera un "véritable portail pour le continent africain".

Selon l'APS, pour M. Talai, ce "type" de

grands projets qui "sont réalisés dans des zones au relief très difficile, sont une opportunité offerte aux étudiants du domaine pour bénéficier d'une formation au pays, au lieu de se déplacer à l'étranger, a indiqué l'APS", ajoutant que le ministre s'est félicité car quelque 210 étudiants de l'école nationale des travaux publics et de l'université de Bab-Ezzouar ont bénéficié d'une formation appliquée, grâce à ce projet.

Le ministre des Travaux publics et des Transports a, durant cette visite, inspecté le chantier de réalisation des deux (2) plus longs tunnels du pays, inscrits au titre de ce même projet de dédoublement. D'une longueur de 2,4 km chacun, ces tunnels sont prévus à la réception au premier semestre 2017, selon les assurances des chargés du projet.

En avril dernier, le secteur a enregistré l'ouverture d'un tronçon du projet de transformation de la RN1 en autoroute dans son axe reliant Sidi El-Madani à Chiffa, sur 2,4 km.

Selon l'APS, le ministre, poursuivant son inspection de ce projet dans son axe traversant la wilaya de Médéa, a annoncé, à Médéa, la réception, d'ici à la fin de l'année, de deux tronçons du projet de dédoublement la route nationale numéro 1.

Lors de l'inspection de segments du projet de dédoublement de la route nationale numéro 1, Boudjema Talai a annoncé que la livraison du tronçon situé à Haouch-Bayazid, périphérie nord du pôle urbain de Médéa, ainsi que la portion d'autoroute qui traverse l'ouest de la ville de Berrouaghia, interviendra, au plus tard à la fin de l'année en cours, et a affirmé que le "rythme actuel des travaux de réalisation de l'ensemble des tronçons de l'axe Chiffa-Berrouaghia, d'un linéaire de 53 km, qui enregistrent un taux d'avancement global de 56 %, devrait permettre la réception de la totalité ce projet structurant dans les délais impartis".

Le projet sera livré en entier, tunnels et ouvrages d'art confondus, à la fin du 3^e trimestre 2017, a fait savoir un responsable de l'Agence nationale des autoroutes. Dans la matinée de la même journée, le ministre, qui s'est rendu au niveau des deux tunnels, situé dans la commune d'El-Hamdania assurés les responsables locaux et les élus de la région sur la "fiabilité des travaux réalisés sur ce site, notamment sur le plan de la sécurité des ouvrages".

B.M.

BOUMERDES, VALORISER LE POTENTIEL TOURISTIQUE

Des ambitions et quelques réalisations

Le citoyen est dans l'attente d'une valorisation du potentiel touristique de Boumerdes afin de la promouvoir au rang qu'il ambitionne, a indiqué mardi dernier le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelwahab Nouri, ajoutant qu'une stratégie a été élaborée pour la relance du secteur au niveau de la wilaya.

"Aujourd'hui, le citoyen a plus que jamais besoin de prestations de niveau, car son niveau de vie est en hausse, il est en droit donc d'ambitionner des prestations en conséquence", a soutenu Nouri à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya de Boumerdes.

"Nous avons effectivement mis au point une stratégie pour la relance du secteur touristique dans cette wilaya, dotée d'un potentiel lui permettant d'en faire un pôle

d'excellence, au vue de ses paysages enchanteurs à Zemmouri El-Bahri, à Cap Djinnet comme à Dellys, qui s'étendent tout au long d'un littoral de 80 km", a-t-il relevé. "Nous avons une stratégie étudiée et rigoureuse pour la réalisation des études des zones d'extension touristiques affectées à la wilaya", a précisé le ministre, soulignant qu'une attention particulière sera accordée au titre de cette stratégie à "la rationalisation de l'exploitation du foncier touristique par l'encouragement des vrais investisseurs, tout en oeuvrant à l'assainissement du secteur des investisseurs opportunistes ayant bénéficié d'un important foncier, et qui n'ont pas lancé leurs projets à ce jour", a-t-il déploré. Nouri a affirmé qu'il est "impossible de fermer les yeux sur un tel problème, au moment où de véritables investisseurs attendent de

bénéficier de ce foncier", soulignant, en outre, toutes les facilitations décidées par l'Etat dans le domaine. Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat a procédé, à l'occasion, à l'inauguration du nouveau siège de la direction du tourisme et de l'artisanat à Boumerdes, et d'un hôtel privé à Ouled-Moussa. A Dellys, Nouri a inspecté les chantiers du projet de village touristique Djenane El-Oumara et du projet du centre de l'artisanat de la même ville.

Le ministre a aussi effectué une halte à la plage Sghirate, où il a instruit les responsables de la localité d'"exploiter au mieux la beauté des lieux, en offrant aux estivants les meilleures conditions de séjour".

APS

OUARGLA, ASSAINISSEMENT DU FONCIER INDUSTRIEL

168 mises en demeure enregistrées

Pas moins de 168 mises en demeure ont été adressées aux promoteurs ayant bénéficié du foncier industriel dans la wilaya de Ouargla et n'ayant toujours pas entamé leurs projets, a indiqué le directeur de wilaya du secteur de l'Industrie et des Mines.

PAR BOUZIANE MEHDI

S'inscrivant dans le cadre de l'assainissement du foncier industriel lancé cette année dans la wilaya de Ouargla par le secteur, l'opération a ciblé, dans une première phase, les investisseurs ayant bénéficié, entre 2011 et 2013, de terrains et n'ayant à ce jour lancé leurs projets, a précisé Abdelaziz Harrouz à l'APS.

Selon les explications du même responsable, "le nombre de promoteurs ayant connu un retard dans l'exécution de leurs projets s'élève à 340 à travers la wilaya d'Ouargla, dont 168 n'ont entrepris aucune initiative laissant supposer une volonté d'entame de leurs travaux, tandis que les



autres concernent soit ceux enregistrant une lenteur dans leurs travaux, soit ceux n'ayant pas accompli les procédures administratives requises ou ceux l'ayant fait mais n'ayant pas lancé leurs chantiers".

Des délais ont été accordés aux promoteurs concernés pour remédier au plus tôt à cette situation, a signalé M. Harrouz à l'APS, soulignant que l'opération d'assainissement du foncier industriel vise justement à récupérer les poches foncières non exploitées pour les réaffecter à des investisseurs ayant la volonté et les

moyens nécessaires pour la concrétisation de leurs projets.

Depuis 2011, la wilaya de Ouargla a enregistré l'approbation et la localisation de 905 projets d'investissement, sur une superficie globale de 1.620 hectares qui se répartissent entre les secteurs de l'Industrie (265 projets), la fabrication de matériaux de construction (174), les services (162), l'industrie alimentaire (132), le bâtiment et travaux publics (67), le tourisme (65), la santé (23), et le commerce (17), selon les données de la direction de l'Industrie et des Mines de la wilaya.

B. M.

SKIKDA, CORNICHE STORA

Destination privilégiée des citoyens

Lieu emblématique de la ville de Skikda, la corniche Stora s'est transformée durant les veillées de Ramadhan en une fourmilière grouillante de vie et d'animation au grand bonheur des familles, venues même de certaines villes voisines.

Paradoxalement à la langueur diurne imprégnée à la ville par la chaleur et le jeûne, une vitalité singulière s'empare de la corniche de Stora dès la rupture du jeûne pour atteindre son paroxysme avec la fin des "Tarawih".

Des familles prennent d'assaut par dizaines, voire par centaines, la corniche pour se laisser fouetter par la brise marine après une journée chaude et dure.

L'ouverture de l'autoroute Est-Ouest a même amené les habitants des wilayas voisines, notamment Constantine et Guelma, à disputer cet espace de fraîcheur et d'animation aux Skikdis.

Depuis le début du mois de Ramadhan, Karima Nouaoui, de Constantine, assure s'être rendue à quatre reprises à la corniche de Stora en compagnie de son mari et de leurs trois filles. Ils y rencontrent deux autres familles skikdiennes avec lesquelles ils passent une grande partie de la nuit sur la plage avant de prendre le s'hour puis repartir vers El-Khroub vers 2h du matin. "Le trajet de retour nous prend à peine une heure et quart en empruntant l'autoroute", confie cette dame rencontrée en pleine causerie avec ses deux amies, anciennes copines de l'université.

Pour Constantine, Skikda est la plus proche ville côtière, note Karim qui affirme s'y rendre avec sept des amis originaires tous de la ville d'Aïn-Smara depuis le début de Ramadhan pour des bains de minuit à Stora. L'autoroute, assure Karim tout sourire, "permet un



gain important de temps que nous exploitons à profiter des plaisirs de la mer, de rentrer à temps, faire une petite somme et entamer de bonne humeur une nouvelle journée de jeûne et de labeur".

Le long des trois kilomètres de plage de Stora qui s'étend jusqu'au port de plaisance, les familles se baladent et se reposent sur le sable, entourées de leurs enfants en face de la Grande Bleue fuyant la chaleur des maisons.

Les multiples commerces, parsemant ce front de mer et qui lèvent rideau dès la rupture du jeûne, proposent des glaces et boissons rafraîchissantes très prisées après une longue journée torride de jeûne. Riadh Souamessie tient un de ces commerces ayant pignon sur rue. Il affirme rompre le jeûne dans son commerce, histoire de satisfaire ses clients dont certains ne lui laissent même pas le temps de vider son assiette de "chorba f'rik", relève-t-il tout sourire. Proposés à des prix compétitifs, ses glaces, sorbets, crèmes glacées et bois-

sons déclinées en de multiples saveurs font le petit bonheur des habitués de Stora.

La sécurité règne sur la Corniche de Stora avec la présence parfois visible, et souvent discrète, des agents de police. Moussa 25 ans, policier en civil, veille au grain sur les lieux depuis le début de Ramadhan. Cela, confie-t-il, ne "l'empêche pas pour autant de jouir de la fraîcheur de la brise marine".

Pendant que la corniche de Stora s'anime toute la nuit, le centre-ville de Skikda avec son avenue des arcades prend l'allure d'une cité abandonnée au point que beaucoup se demandent ce qu'aurait été Skikda sans sa corniche Stora.

APS

ORAN

5 camps de toile pour la saison estivale 2016

Les communes côtières de la wilaya d'Oran abriteront 5 camps de toile durant la saison estivale, a-t-on indiqué lors d'une réunion de l'exécutif pour débattre des préparatifs et des mesures à prendre pour garantir la réussite de la saison estivale 2016.

Il s'agit des communes d'Aïn-Turck, El-Ançor, Madegh, Gdyl et Marsa El-Hadjadj qui abriteront des camps de toile jusqu'à la fin du mois d'octobre. Deux investisseurs ont déjà pris deux camps à Madegh et El-Ançor et les trois sites d'Aïn Turck, Gdyl et Marsa El-Hadjadj n'ont toujours pas été attribués.

Le wali d'Oran, Abdelghani Zaalane, a insisté, lors de cette réunion, sur la nécessité de l'attribution des marchés à des investisseurs qui ont les moyens pour assurer la sécurité et le confort aux campeurs. Plusieurs points relatifs aux préparatifs de la saison estivale ont été relevés dont celui de la désignation d'un administrateur dans chacune des 28 plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Oran.

Ces administrateurs veilleront au bon déroulement des activités au niveau des plages et prendront en charge les problèmes et les doléances des estivants.

Le problème de la propreté a été posé. Le wali a donné des instructions aux collectivités locales pour mobiliser des bennes tasseuses spécialement pour le nettoyage des plages.

Une campagne d'abattage des chiens errants sera, par ailleurs, organisée dans la nuit de jeudi en collaboration avec les chefs de daïra et des communes, ainsi que la conservation des forêts et des associations de chasseurs

SOUK-AHRAS

Le CRA étend ses actions aux familles algériennes résidant en Tunisie

Le Croissant-Rouge algérien (CRA) section de Souk-Ahras entend élargir dès jeudi prochain ses actions de solidarité en direction de 274 familles de la communauté algérienne établie dans la ville du Kef en Tunisie, a indiqué samedi le président de cette section, Mohamed Laïd Aggouni.

L'opération est menée de concert avec le consulat d'Algérie à Kef qui a établi la liste des familles ciblées vivant dans des conditions socio-économiques difficiles. Chaque famille ciblée recevra un coffrin de denrées alimentaires d'une valeur de 5.000 DA représentant des dons de commerçants et de l'assemblée populaire communale de Souk-Ahras.

L'opération en phase de devenir une tradition est initiée depuis trois ans par le CRA à l'occasion du mois sacré du ramadhan, a rappelé M. Aggouni.

Le CRA a ouvert à Souk-Ahras quatre restaurants servants des repas chauds au chef-lieu de wilaya et dans les communes de Sedrata, Machrouha et Heddada.

Il a procédé également, en ce mois béni, à la distribution de 4.526 repas chauds à emporter en plus de 928 repas au profit des usagers des routes nationales 16 et 81.

APS

YÉMEN

Escalade de violence : 80 morts, dont 37 civils

Des raids aériens et des combats ont fait, en moins de 24 heures, 80 morts, dont 37 civils, au Yémen sur fond de blocages persistants dans des pourparlers de paix organisés sous l'égide de l'Onu.

Ces 80 morts s'ajoutent à 42 personnes tuées lundi dans une série d'attentats contre des militaires, revendiqués par le groupe terroriste Daesh. La situation militaire s'est gravement détériorée depuis la semaine dernière au Yémen, alors que des négociations depuis le 21 avril à Koweït entre le gouvernement yéménite et les Houthis devraient être suspendus la semaine prochaine pour l'Aïd el-Fitr marquant la fin du ramadan, le mois de jeûne musulman. Ces violences font craindre davantage de lenteurs des pourparlers de paix en cours à Koweït City.

Malgré l'appel à l'apaisement du secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, lancé en direction des délégations yéménites participant aux pourparlers de paix se déroulant depuis deux mois à Koweït City, sous l'égide des Nations unies, la tension reste vive au Yémen, en dépit d'un cessez-le-feu décrété par l'Onu le 11 avril.

40 soldats ont été tués dans 3 attaques à la bombe à Moukalla dans la province de Hadramout, ainsi qu'une femme et un enfant tandis que 37 autres personnes ont été blessées.

Les trois attentats ont visé simultanément des check points dans cette cité portuaire au coucher de soleil alors que les troupes rompaient le jeûne.

Les attentats perpétrés dans un ancien bastion d'Al-Qaïda au Yémen, ont été revendiqués par le groupe terroriste auto-



proclamé "Etat islamique" (Daesh). Les forces gouvernementales yéménites, soutenues par la coalition arabe conduite par l'Arabie saoudite, ont repris le 24 avril Moukalla aux terroristes qui avaient contrôlé la ville pendant un an. Mais l'EI conserve une forte présence et contrôle toujours plusieurs localités dans la province de Hadramout. Moukalla, ville de 200.000 habitants, avait été frappée en mai par un double attentat suicide revendiqué par l'EI qui avait coûté la vie à 47 policiers.

Le Chef de l'Onu qui effectuait dimanche une visite au Koweït a déclaré que "la situation au Yémen est profondément inquiétante".

"Il y a une pénurie alarmante de produits

alimentaires de base. L'économie est dans un état précaire. Alors que la cessation des hostilités est respectée en général, il y a eu des violations graves, faisant de nouvelles victimes et causant de nouvelles souffrances parmi la population civile, y compris les enfants". Face à cette situation, "vous avez une responsabilité morale et politique", a déclaré le chef de l'Onu lors d'une rencontre avec ces délégations.

Il s'est dit encouragé par l'engagement des deux délégations à parvenir à un résultat positif. "Mais le temps n'est pas du côté du peuple yéménite", a-t-il ajouté. "Plus le conflit dure, plus il faudra du temps au Yémen pour se relever". Ban Ki-moon a encouragé les délégations à éviter une

dégradation supplémentaire de la situation et à afficher le nécessaire sens des responsabilités et la souplesse requise pour arriver à accord global mettant fin au conflit. Il a réitéré le soutien des Nations unies pour atteindre cet objectif.

Il a demandé aux deux délégations de travailler sérieusement avec son envoyé spécial Ismail Ould Cheikh Ahmed pour arriver à un accord sur une feuille de route, s'engager à respecter la cessation des hostilités, et arriver rapidement un accord global.

Le gouvernement yéménite a réaffirmé jeudi dernier que les rebelles devaient se retirer de toutes les positions qu'ils ont conquises depuis 2014 et remettre les institutions de l'Etat, avant toute solution politique.

Un jour avant, les rebelles avaient insisté sur le choix d'un président consensuel et un gouvernement d'union nationale avant tout accord sur des arrangements militaires et de sécurité.

Mais le gouvernement considère que le président Abd Rabbo Mansour Hadi, chassé de la capitale Sanaa par les rebelles et qui se trouve actuellement en Arabie saoudite, est le chef de l'Etat légitime du Yémen et doit, de ce fait, superviser toute transition politique.

L'Onu prévoit notamment la formation d'un gouvernement d'union nationale, ainsi qu'un retrait et le désarmement des rebelles. La guerre au Yémen oppose des rebelles chiites qui contrôlent la capitale Sanaa et le nord du pays, aux forces gouvernementales, soutenues par l'Arabie saoudite, présentes essentiellement dans le Sud.

PALESTINE

Ban dénonce le blocus israélien imposé à Ghaza

Le secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon, a qualifié mardi le blocus israélien de Ghaza de "punition collective alimentant l'escalade" des violences, après l'annonce par Israël du maintien de ce blocus. Le blocus terrestre, maritime et aérien imposé depuis 10 ans par l'occupant israélien à la bande de Ghaza "étouffe les habitants, détruit l'économie et entrave la reconstruction" de cette ville côtière

ravagée par trois offensives israéliennes depuis 2008, a lancé M. Ban lors de sa quatrième et dernière visite à Ghaza en tant que secrétaire général de l'Onu.

"C'est une punitive collective dont les responsables devraient rendre des comptes", a-t-il poursuivi, depuis l'une des dizaines d'écoles de l'Onu qui prennent en charge les réfugiés palestiniens, plus des trois-quarts de la population de la

bande de Ghaza. "Aujourd'hui, 70 % des Ghazaouis ont besoin d'une aide humanitaire. La moitié des jeunes ghazaouis n'ont pas ou peu de perspectives d'emploi ou d'horizon pour leurs espérances", a-t-il encore dénoncé.

Selon la Banque mondiale et l'Onu, le blocus maritime, terrestre et aérien a virtuellement tué toute exportation de Ghaza. Il prive également de mouvement

la grande majorité des 1,9 million de Palestiniens de Ghaza. "Cette situation ne peut pas perdurer, elle alimente la colère et le désespoir, elle augmente le danger d'une escalade des hostilités", a affirmé M. Ban.

ÉTATS-UNIS

Le gouvernement aurait caché la vérité sur l'attaque du consulat américain à Benghazi

Un rapport explosif du Congrès devrait jeter un pavé dans la mare de la campagne présidentielle de 2016. La commission spéciale d'enquête du Congrès américain sur l'attentat de Benghazi, en Libye, vient de rendre un rapport sur les circonstances de cet attentat qui devraient être explosives.

Le 11 septembre 2012 au soir, le consulat américain de

Benghazi, en Libye, a été attaqué, coûtant la vie à l'ambassadeur américain, J. Christopher Stevens, ainsi qu'à 3 autres personnes. L'attentat avait eu lieu au plus chaud de la campagne présidentielle de 2012, alors que l'intervention en Libye était un des choix les plus controversés de l'administration Obama, notamment de son secrétaire d'Etat, Hillary

Clinton. Au départ, le gouvernement américain avait déclaré que l'attaque était une manifestation spontanée due à la publication d'une vidéo anti-Islam, alors qu'il s'agissait d'une attaque professionnelle et planifiée. Or le rapport confirme que le gouvernement savait bien cela dès le départ. Le gouvernement a donc menti au public au sujet d'un attentat terroriste

qui a tué un ambassadeur, et ce probablement dans un but électoraliste. Le rapport dévastateur revient également sur d'autres aspects troublants de l'affaire, notamment sur le fait que l'ambassadeur Chris Stevens aurait, dans le mois précédant l'attaque, averti ses successeurs sur les risques de sécurité.

Agences

AUSTRALIE

Explosion d'une voiture devant une mosquée

Une voiture a explosé devant une mosquée à Perth en Australie, alors qu'une centaine de fidèles étaient réunis lors d'une prière.

L'explosion qui s'en est suivie dans la ville de Perth n'a heureusement pas fait de blessés. Une inscription anti-Islam a ensuite été retrouvée sur le mur de la mosquée. Quatre véhicules ont été endommagés, dont un complètement détruit. Un porte-parole de la police locale a affirmé que trois personnes avaient été aperçues en fuite après l'explosion. Une enquête est en cours.

Agences

MIDI

RAMADANIATE

Pages 12-13 et 14

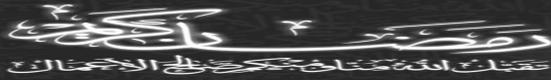
JEÛNE THÉRAPEUTIQUE

Pour traiter quelles maladies ?

De nombreuses études, menées principalement sur l'animal, démontrent que le jeûne peut avoir un effet thérapeutique sur certaines pathologies. En complément des traitements habituels, il pourrait améliorer de manière significative l'état de santé. Cancers, maladies cardiovasculaires, diabète, maladies inflammatoires... Doctissimo fait le point sur les différentes maladies concernées.



**Les beautés de l'islam (1^{re} partie)
L'ignorance ne peut éclipser la beauté et la vérité**



JEÛNE THÉRAPEUTIQUE

Pour traiter quelles maladies ?

De nombreuses études menées principalement sur l'animal démontrent que le jeûne peut avoir un effet thérapeutique sur certaines pathologies. En complément des traitements habituels, il pourrait améliorer de manière significative l'état de santé. Cancers, maladies cardiovasculaires, diabète, maladies inflammatoires... Doctissimo fait le point sur les différentes maladies concernées.

Pourquoi le jeûne n'est-il pas officiellement reconnu comme une thérapie en France alors qu'il l'est dans d'autres pays ? La faute au manque d'ampleur des études qui se sont penchées sur le sujet. De plus vastes essais cliniques chez l'homme permettraient d'avoir des niveaux de preuve suffisants, de voir si les effets du jeûne thérapeutique sont durables et de savoir quel protocole médical pourrait être mis en place pour une maladie donnée dans le cas où les résultats seraient concluants.

Jeûne thérapeutique et cancer

Le jeûne thérapeutique aurait un rôle dans la prévention du cancer et de ses récurrences. Il apparaît qu'il pourrait aussi être efficace comme traitement adjuvant du cancer, en parallèle des traitements conventionnels. Des études menées chez l'animal par l'équipe du biochimiste américain Valter Longo, à l'Université de Californie à Los Angeles 1, ont ainsi montré que de courtes périodes de jeûne entraînaient une réduction du processus tumoral et augmentaient la sensibilité des cellules cancéreuses à la chimiothérapie, en plus de diminuer la sensibilité des cellules normales au stress.

Cet effet (observé chez l'animal, rappelons-le) s'expliquerait par le fait que le jeûne bloque les facteurs de croissance tumorale : le glucose, carburant de prédilection des cellules cancéreuses, et l'insuline se font rares dans les tissus d'une personne qui jeûne, ce qui entraîne une diminution du taux des IGF1 (facteurs de croissance de la tumeur) et rend la cellule cancéreuse plus vulnérable à la chimiothérapie. Les cellules saines, quant à elles, se mettent en mode de "survie" en diminuant leur dépense énergétique. Ce mode pourrait ainsi expliquer la diminution des effets secondaires de la chimiothérapie (fatigue, nausées, diarrhées...).

Une étude à large échelle sur des malades atteints de cancer et jeûnant sur de courtes périodes pendant leur chimiothérapie est en cours, les premiers résultats de celle-ci seront publiés en 2014. De nombreux points resteront à éclaircir avant de considérer le jeûne comme l'un des traitements possibles du cancer, si les études chez l'homme prouvent leur efficacité thérapeutique.

Peut-on anticiper des profils de personnes susceptibles de profiter d'un jeûne thérapeutique comme thérapie adjuvante du cancer ? Quel devrait être le protocole ? Quelle serait la durée optimale d'un jeûne pour une personne atteinte de cancer ? Quels sont les compléments alimentaires, vitamines et minéraux, qui pourraient agir en synergie avec le jeûne comme thérapie adjuvante du cancer ? Autant de questions qui restent à résoudre, particulièrement importantes dans le cas d'une telle maladie dont les traitements peuvent entraîner une grave dénutrition.



Jeûne thérapeutique : obésité et diabète

Selon les dernières recherches médicales 2, le jeûne permettrait une perte de poids, mais celle-ci ne se maintiendrait que si la cure est suivie d'un régime alimentaire. Il apparaît également que, dans le cas d'obésité, des jeûnes courts et répétés (jeûnes fractionnés) soient les plus efficaces pour lutter contre le surpoids. D'autres recherches dirigées par Andreas Michalsen, à l'hôpital de la Charité à Berlin, menées sur l'homme et pas encore achevées, se penchent actuellement sur le traitement du syndrome métabolique. Elles suggèrent que le diabète de type 2 peut être amélioré par le jeûne et que certaines personnes pourraient même arrêter leur traitement après plusieurs cures. Explication avancée à cet effet : le jeûne améliorerait la sensibilité à l'insuline.

La encore, il faut attendre la publication définitive de l'équipe d'Andreas Michalsen avant d'avancer de quelconques affirmations. Des études réalisées sur des cohortes importantes font encore défaut sur ce sujet et il manque un suivi à long terme des patients pour vraiment avancer que le jeûne puisse être un traitement du diabète de type 2.

Jeûne thérapeutique et maladies inflammatoires

Une méta-analyse de 31 études 3 a regroupé les connaissances actuelles sur le jeûne et ses effets anti-inflammatoires. Les mécanismes expliquant cet effet sont complexes et encore inexpliqués. Le recueil des 31 publications a nuancé cet effet, en montrant qu'il était de courte durée. Ainsi, l'inflammation et les symptômes qui l'accompagnent reviennent lentement après la rupture du jeûne.

Par contre, deux autres études 4 démontrent que si le jeûne seul a une valeur thérapeutique limitée, la réduction de l'activité de la maladie par le jeûne encouragerait les patients à suivre un régime restrictif, donc à prolonger les effets anti-inflammatoires potentiels.

Maladies cardiovasculaires et jeûne thérapeutique

Le jeûne diminuerait les facteurs de risque cardiovasculaire, dont ceux de l'hypertension artérielle. Plusieurs études 9 suggèrent qu'un jeûne hydrique supervisé permettrait d'obtenir une normalisation de la tension. Cependant, on ignore encore si cet effet est durable.

Une étude rétrospective de 1985 à 1997, portant sur 174 patients souffrant d'hypertension artérielle, a montré que 90 % d'entre eux avaient réussi à rétablir une tension artérielle plus basse après un jeûne d'une durée de 10 à 11 jours. Onze patients prenant une thérapie anti-hyper-

tensive ont ainsi pu arrêter leur traitement. 42 patients de l'étude ont été suivis sur 27 semaines après le jeûne : leurs chiffres tensionnels sont restés bons. Ces données restent encore insuffisantes pour affirmer que l'effet se poursuit à long terme.

Une étude serbe récente menée sur une cohorte de 108 personnes a donné des résultats similaires 11 : les patients ont jeûné durant 3 semaines, ils ont perdu du poids (environ 13 kilos) et ont vu leurs taux de cholestérol total, de LDL-cholestérol (mauvais cholestérol), de triglycérides et d'insulinémie diminuer. Le jeûne a amélioré à court terme tous ces facteurs de risque cardiovasculaire. Un tel effet serait dû à plusieurs facteurs : perte de poids, contrôle de l'hyperinsulinisme, réduction du système nerveux sympathique...

Les différentes recherches sur les effets du jeûne sur la santé, dans le cadre de pathologies, sont encore à l'état embryonnaire. Même si elles sont nombreuses à aller dans le même sens, associant au jeûne des bienfaits thérapeutiques lorsqu'il est associé à un traitement conventionnel, des cohortes de plus grande échelle et un plus grand recul sera nécessaire pour convaincre l'ensemble de la communauté médicale.

Gâteau marbré

Ingédients :
250 g de cacahuètes
250 g d'amandes émondées grillées
250 g de chocolat blanc
Du miel
Chocolat noir pour la garniture

Préparation :

Faire griller les cacahuètes dans le four en remuant constamment avec une spatule et débarrasser de leur peau, mouliner les très finement au moulin électrique. Mettre dans un saladier les cacahuètes moulues et les amandes émondées grillées, ajouter peu à peu le miel et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Étaler la pâte de cacahuètes-amandes entre deux feuilles de film étirable, à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, retirer délicatement le premier film, il faut que l'épaisseur de la pâte soit régulière. Entre temps, faire fondre le chocolat blanc au bain-marie. Étaler la moitié du chocolat blanc fondu sur la pâte de cacahuètes-amandes, laisser durcir au frais. Retourner la pâte de cacahuètes-amandes sur un film alimentaire et recouvrir l'autre face avec le reste de chocolat blanc fondu, faire un cornet avec du papier sulfurisé et remplir-le avec le chocolat noir fondu et tracer des traits horizontales et marbrer avec un couteau (c'est très important que cette étape soit réalisée rapidement), laisser refroidir au réfrigérateur. Couper le gâteau en losanges.



Fleurs à la noix de coco

Ingédients :

250g de beurre
1 verre à thé d'huile
2 verres à thé de sucre en poudre
3 jaunes d'œufs
Le zeste d'1 citron
Le jus d'1/2 orange
1 sachet de levure pâtisseries
2 verres à thé de noix de coco
1 pincée de sel
La farine selon le mélange

Préparation :

Travailler dans une jatte le beurre et le sucre jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter l'huile bien mélangée, ajouter les jaunes d'œufs, le jus d'orange, le zeste de citron et le sel, bien travailler l'ensemble, ajouter la noix de coco, la levure, bien mélanger, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir bien jusqu'à l'obtention d'une pâte souple et lisse. Former de cette pâte des boules de la taille de cerise, rouler chaque boule dans le sucre en poudre, passer-les au fur et à mesure dans un moule de forme de fleur, presser avec les doigts pour que la boule prenne la forme de moule et retirer-la du moule, continuer la même opération avec les autres boules, disposer-les sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé, Faire cuire dans un four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'ils prennent une teinte blonde clair rosé.



Oum-Lila

Biscuits à la confiture

Ingédients :
125 g de beurre
1 verre à thé de sucre glace
3 cuillerées à soupe de maïzena
2 jaunes d'œuf
1 sachet de sucre vanillé
1/2 sachet de levure pâtisseries
La farine selon le mélange
Noix de coco pour la garniture
Confiture d'abricot

Préparation :

Travailler énergiquement dans une jatte le sucre glacé et le beurre jusqu'à ce qu'il forme un mélange crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, bien mélanger, incorporer la maïzena, le sucre vanillé, la levure, ajouter la farine tamisée peu à peu et pétrir bien pour obtenir une pâte homogène et très moule. Dans une machine à biscuit, mettre l'emporte-pièce spécial pour ce gâteau. Prendre un morceau de pâte et mettre-la dans la machine à biscuit tourner doucement la manivelle pour sortir des cylindres de 6cm de long, enrouler-les sur elle-même en forme d'escargot, continuer l'opération jusqu'à l'épaissement de la pâte, disposer-les au fur et à mesure sur une tôle ou four recouverte de papier sulfurisé. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés. Coller deux escargots avec la confiture et garnir les bords de gâteau avec la noix de coco. Mettre les gâteaux dans une boîte bien fermée pour qu'ils ne ramollissent pas.



Gâteau au praliné

Ingédients :

500g de farine
1 sachet et demi de levure pâtisseries
Un peu de gomme arabique moulu
Praliné
250g d'amandes
250g de sucre glacé

Préparation :

Faire griller les amandes au four chaud jusqu'à ce qu'elles prennent une teinte dorée. Mixer les amandes grillées encore chaudes et le sucre glacé afin d'obtenir un praliné compact. Mélanger dans une jatte la farine tamisée, le praliné, la levure, la gomme arabique, ajouter l'huile peu à peu pour rassembler la pâte, malaxer énergiquement jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène. Étaler la pâte entre deux feuilles de film étirable, à l'aide d'un rouleau à pâtisserie, retirer délicatement le premier film, couper-la en forme de fleur à l'aide d'un emporte-pièce, les disposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils prennent une teinte dorée. Mettre les gâteaux dans une boîte bien fermée pour qu'ils ne ramollissent pas.



Silêtes aux amandes

Ingédients :

La farce :
250 g d'amandes
250 g de cacahuètes
100 g de raisins secs
Un peu de clous de girofle en poudre
1/2 cuillerée à café de cannelle en poudre
La pâte :
500 g de crème fraîche
La farine selon le mélange

Préparation :

Mettre les amandes dans l'eau bouillante, les émonder, les égoutter et les faire frire dans l'huile chaude, retirer-les dès qu'elles prennent

une couleur dorée, mettre-les à la passoire pour égoutter, les hacher grossièrement. Faire griller les cacahuètes dans une poêle jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées et débarrassées de leur peau en les frottant. les faire frire dans l'huile chaude, retirer-les dès qu'elles prennent une couleur dorée, hacher-les grossièrement. Faire tremper les raisins secs dans l'eau puis sécher-les avec un linge propre ou au papier absorbant. Mettre dans un saladier les amandes hachées, les cacahuètes hachées, les raisins secs, le clou de girofle, la cannelle, rassembler le mélange avec la confiture.

La pâte

Travailler bien la crème fraîche dans une jatte, ajouter la farine tamisée peu à peu jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et malaxer

énergiquement avec les paumes de la main pendant 20 minutes jusqu'à ce qu'elle soit souple et lisse, rouler-la en forme de boule et la réserver dans un papier film. Former de cette pâte des boules de la taille d'orange. Étaler la pâte avec un rouleau à pâtisserie sur un plan de travail fariné, couper des disques de 7cm de diamètre à l'aide d'un emporte-pièce rond et couper des fines bandes à l'aide d'une roulette dentelée. Foncer des petits moules à tartelette avec les disques de pâte et remplir-les avec la farce et garnir-les avec les bandes en posant sur la farce en forme de X, badigeonner les bandes avec le jaune d'œuf. Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'ils soient dorés, les démouler pendant qu'ils sont encore chauds.



Les beautés de l'Islam (1^{re} partie) L'ignorance ne peut éclipser la beauté et la vérité

À ce moment-ci de l'histoire de l'islam, alors que la religion toute entière est jugée à cause des actions de quelques personnes, il est bon de s'éloigner de l'éclat aveuglant des projecteurs médiatiques et de s'arrêter pour admirer les beautés du mode de vie qu'est l'islam.

Il y a, dans l'Islam, une grandeur et une splendeur qui sont souvent éclipsées par des actes terribles qui n'ont pas leur place au sein de cette religion, ou par des gens qui parlent de certains sujets à tort et à travers. L'islam est une religion et un mode de vie qui encourage les musulmans à faire des efforts et à se comporter d'une manière qui soit agréable pour les autres et, surtout, pour leur Créateur.

Les beautés de l'islam sont ces choses qui font partie de la religion et qui font qu'elle se démarque des autres. L'islam répond à toutes les éternelles questions que se pose l'être humain. D'où est-ce que je viens ? Pourquoi suis-je ici ? La vie, est-ce vraiment juste cela ? L'Islam répond clairement à ces questions. Découvrons ensemble les beautés de l'Islam et méditons sur leur signification.

1. Les réponses à toutes vos questions sur la vie se trouvent dans le Coran

Le Coran célèbre la gloire de Dieu et détaille les merveilles de Sa création. Il est également un testament de Sa miséricorde et de Sa justice. Il ne s'agit pas d'un livre d'histoire ni d'un manuel scientifique, bien qu'il contienne ce type d'information et plus encore. Le Coran est le plus grand cadeau de Dieu à l'humanité ; c'est un livre qui n'a pas d'égal et qui contient les réponses aux grands mystères de la vie. Il nous amène à voir au-delà du matérialisme et à réaliser que cette vie n'est rien de plus qu'un moment passager avant d'accéder à la vie éternelle de l'au-delà. L'islam nous révèle la raison d'être de notre existence. *"Et Je (Dieu) n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent."* (Coran 51:56)

Les musulmans ne doutent pas un instant que le Coran est, aujourd'hui encore, exactement tel qu'il était au moment de sa révélation au Prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui). Lorsque nous nous posons des questions aussi importantes, nous voulons être certains que les réponses que nous recevons soient la vérité pure. Savoir que les réponses que nous recevons viennent d'un livre contenant la parole



inaltérée de Dieu nous rassure et nous reconforte. Quand Dieu a révélé le Coran, Il nous a promis de le préserver contre toute altération. Les versets coraniques que nous lisons, aujourd'hui, sont exactement les mêmes que ceux qui furent mémorisés et mis par écrit par les compagnons du Prophète Mohammed. *"En vérité, c'est Nous qui t'avons révélé le Rappel et c'est Nous qui le préserverons, certes, (contre toute altération)." (Coran 15:9)*

2. Le bonheur véritable se trouve dans l'islam

Réjouissez-vous et soyez heureux, demeurez positifs et soyez en paix. Voilà ce que nous enseigne l'islam; tous les commandements de Dieu visent à apporter la paix et le bonheur dans la vie des croyants. La clef du bonheur réside dans la compréhension et l'adoration de Dieu. Cette adoration fait en sorte que nous L'ayons toujours à l'esprit, ce qui nous dissuade de faire le mal, de commettre des injustices et de nous rendre coupables d'oppression. Cela nous amène à nous comporter de manière vertueuse et à entretenir un bon caractère. En suivant Ses commandements, nous adoptons un mode de vie menant à des résultats positifs dans toutes nos sphères d'activités. Et, c'est à ce moment seulement que nous voyons du bonheur partout autour de nous, en tout temps, même dans les moments les plus difficiles. Nous trouvons du bonheur dans

une main amicale tendue vers nous, dans l'odeur de la pluie, dans l'herbe fraîchement coupée, dans un feu de foyer une nuit d'hiver ou une brise agréable un jour d'été. Des plaisirs tout simples peuvent rendre notre cœur vraiment heureux, car ils sont des manifestations de la miséricorde et de l'amour de Dieu.

La nature de la condition humaine fait en sorte que nous pouvons trouver des instants de bonheur même dans les périodes de grande tristesse. Et, parfois, dans les moments où le désespoir est tout proche, nous pouvons nous accrocher à ces choses qui nous rendent heureux. Le prophète Mohammed a dit : *"L'affaire du croyant est étonnante et tout est à son avantage. S'il vit des moments heureux, il est reconnaissant et cela est une bonne chose pour lui. Et s'il est affligé d'une épreuve, il demeure patient et c'est aussi une bonne chose pour lui."*

3. En Islam, nous pouvons aisément communiquer avec Dieu à n'importe quel moment du jour ou de la nuit

Chaque membre de la race humaine vient au monde avec la connaissance innée de l'unicité de Dieu. Les gens qui ne savent pas comment communiquer avec Dieu ou comment établir un lien avec Lui ont tendance à être souvent déroutés ou angoissés. Apprendre à communiquer avec Dieu et à L'adorer donne un nouveau sens à

la vie.

Du point de vue de l'islam, Dieu est accessible en tout temps et en tous lieux. Nous n'avons qu'à L'invoquer et Il répond à nos prières. Le Prophète Mohammed nous a recommandés d'invoquer Dieu souvent. Il nous a rapporté ces paroles de Dieu : *"Je suis selon l'opinion que Mon serviteur se fait de Moi et Je suis avec lui lorsqu'il M'invoque. S'il M'invoque en lui-même, Je l'invoque en Moi-même ; et s'il M'invoque dans une assemblée, Je le mentionne dans une assemblée encore meilleure. Et s'il se rapproche de Moi d'un empan, Je me rapproche de lui d'une coudée ; s'il se rapproche de moi d'une coudée, Je me rapproche de lui d'une brassée. Et s'il vient vers Moi en marchant, Je viens vers lui en courant."*

Dans le Coran, Dieu dit : *"Souvenez-vous donc de Moi, et Je me souviendrai de vous."* (Coran 2:152)

Les croyants peuvent s'adresser à Dieu dans n'importe quelle langue pour L'invoquer et exprimer leur gratitude envers Lui. Les musulmans font également cinq prières rituelles quotidiennes, en arabe. Il est intéressant de noter que le mot arabe pour désigner la prière est "salah". Les musulmans sont, donc, connectés à Dieu et communiquent facilement avec Lui. Nous ne sommes jamais seuls et la miséricorde, le pardon et l'amour de Dieu sont tout près.

NOUVELLE FICTION DE AMAR TRIBECHÉ

"Histoires sans ailes", présentée à la presse

Le long métrage de fiction "Histoires sans ailes", un film chorale sur le thème du deuil et de la reconstruction de soi, du réalisateur Amar Tribeche, a été projeté à la presse mardi à Alger.

Sur un scénario de l'actrice algérienne Adila Bendimerad, le cinéaste superpose, en 101 minutes, les histoires d'individus dont le point commun est d'avoir perdu un être cher (parents, épouse, fils) dans le même crash d'avion. Une tragédie aérienne qui va révéler de lourds secrets familiaux.

Le spectateur navigue ainsi entre Sarah (Adila Bendimerad), fille d'un riche industriel dont elle découvre l'existence d'une seconde épouse, de Youssef "Riposte" (Mohamed Remas), un caricaturiste de presse qui va partir sur les traces du premier amour de sa défunte mère, Adel (Mustapha Laribi), un ingénieur veuf d'une hôtesse de l'air atteinte d'une maladie rare et d'un père (Ammar Marouf) endeuillé par la perte de son fils et acculé à la vente de la maison familiale.

Avec une réalisation très proche des codes de la télévision, notamment à travers la



profusion des dialogues filmés en intérieur, le cinéaste déroule les étapes du deuil chez ses personnages (déli, colère, culpabilité et résilience), en axant son propos sur les bouleversements induits par les secrets des morts et leur poids dans la reconstruction de soi chez les vivants.

Sans autre lien entre elles que le crash d'avion, ces quatre histoires s'avèrent inégales en termes d'intensité et de capacité à susciter l'empathie chez le spectateur. Ce déséquilibre dans le rythme du film est accentué par les prestations contrastées des principaux acteurs.

Le spectateur sera par exemple plus accroché à l'histoire de Sarah — jeune fille de caractère devenue responsable de sa jeune sœur et de sa mère atteinte de folie — un personnage féminin à la fois agressif et fragile interprété avec justesse, ou encore à celle de Youssef dont la rencontre avec le premier amour de sa mère, un architecte campé par Ahmed Benaïssa, va lui permettre de se réconcilier avec lui-même.

Cette progression en dents de scie du film, qui oscille entre moments cinématographiques subtils et scènes de feuil-

letons télé peu convaincantes, se trouve, par ailleurs, accentuée par la bande son du film, jugée "inappropriée" "trop présente" par des journalistes à la salle Algeria où le film a été présenté.

Des spectateurs ont toutefois relevé un lien entre le thème du film et la violence terroriste de la décennie 1990, y voyant une métaphore sur le deuil après ces années douloureuses pour les Algériens.

Cette lecture du propos de ce film, éloigné des thématiques sociales ou historiques présentes dans la majorité des films algériens récents, a été agréée par le réalisateur lui-même au cours du débat qui a suivi la projection.

Produit par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) et la société privée Rissala production, "Histoires sans ailes" a été tourné en 2009. Ce retard de sept ans pour présenter le film est justifié par le réalisateur par l'absence de laboratoire, en Algérie, pour réaliser le film en copie 35 mm et qui a obligé l'équipe à boucler la production au Maroc, affirme-t-il.

Amar Tribeche est connu pour être un réalisateur de feuilletons et de téléfilms dont "Imara'atan" (Deux femmes) avec l'inénarrable Athmane Ariouet.

SOIRÉE THÉMATIQUE À ALGER

Dédiée à Meriem Fekkaï et Fadhéla Dziria

Nardjess, Latifa Benakkouche et Hassiba Abderraouf, trois célèbres chanteuses dans le genre algérois, ont animé lundi soir à Alger un concert dédié aux œuvres immortelles de Meriem Fekkaï et Fadhéla Dziria, devant un public nombreux, exclusivement féminin.

Dans une ambiance festive, la salle El-Mouggar a vibré, deux heures et demie durant, au rythme d'un répertoire de grande valeur qui a rappelé à la mémoire l'immense travail de préservation du patrimoine andalou et la promotion de l'image de la femme algérienne, effectué par Meriem Fekkaï (1889-1961) et Fadhéla Dziria (1917-1970), deux des grandes cantatrices de la chanson andalouse algéroise. Les voix cristallines de Nardjess, Latifa Benakkouche et Hassiba Abderraouf ont brillamment porté celles de leurs aînées, reprenant successivement quelques-unes des chansons des riches répertoires des deux cantatrices à l'honneur qui ont marqué le patrimoine musical algérien.

Nardjess, première à fouler la scène, a séduit le public avec une voix, à la tessiture large, puissante et bien travaillée, interprétant, entre autres titres, "Men Hwa Rouhi ou Rahti", "Mel Hbib Malou" et "Ya Qalbi Khelli El Hal", incitant de nombreuses femmes au déhanchement.

Devant un public déjà euphorique, Latifa Benakkouche a pris le relais, annonçant à l'assistance qu'outre les chansons de Meriem Fekkaï et Fadhéla Dziria, elle allait également entonner quelques-unes des pièces à succès de Boudjemâa El Ankis, El Hachemi Guerrouabi et Amar Ezzahi.

Dans une atmosphère de fête, Latifa Benakkouche, dotée d'un timbre vocal limpide et percutant rappelant celui de Meriem Fekkaï, a galvanisé l'assistance, l'invitant à reprendre les refrains en chœur et vivre pleinement ces moments de bonheur. Hassiba Abderraouf, intervenant en troisième partie, a également su satisfaire

les goûts des spectatrices qui ont cédé au relâchement dans des tours de danses individuels, en duos ou encore en groupe, battant la mesure en tapant des mains et poussant des youyouyou répétés.

Répondant à leurs demandes, Hassiba Abderraouf a interprété, entre autres titres des artistes honorées, "Mal hbib malou", "Rachiq el qad" et "El qalb bat sali" avant de reprendre quelques chansons de Seloua, une autre grande chanteuse algérienne que le public "souhaite vivement revoir".

Les textes des différentes pièces interprétées, écrits par de grands poètes évoquent entre autre, dans la métaphore et une poésie allusive, l'amour, la patrie, la douleur sentimentale, l'exil, la pudeur, le voyage, les rapports humains, la confiance, le retour et la beauté de l'Algérie.

Ce grand moment nostalgique, offert par les trois cantatrices dans leurs belles tenues traditionnelles, est également l'œuvre de l'orchestre Safinet el-fen, dirigé par le maestro Khaled Sofiane, qui a soutenu

les trois chanteuses avec beaucoup de professionnalisme et de métier.

Le public, survolté, savourant chaque instant du concert dans la délectation, a pleinement vécu cette soirée-thématique, dédiée à deux grandes figures de la chanson algérienne.

La "singularité" de ces deux "femmes exceptionnelles", leur "attachement à ce genre de chanson (également dit 'àarassi'), la "beauté mélodique des pièces" et la "densité des textes" ont été rappelés par des spectatrices à l'issue de la soirée.

Cette soirée thématique dédiée à Meriem Fekkaï et Fadhéla Dziria donne suite au programme de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) qui œuvre, sous l'égide du ministère de la Culture, à valoriser les artistes algériens.

D'autres grandes figures de la chanson algérienne, disparues ou encore en vie, seront également honorées durant le mois de Ramadhan 2016.

RENCONTRE DU THÉÂTRE AMAZIGH D'AGHBALOU

Coup d'envoi de la première édition

Le coup d'envoi de la première édition de la rencontre du théâtre amazigh d'Aghbalou a été donné lundi soir au niveau de l'école primaire Terrad-Houcine de Takerboust (extrême-est de Bouira) en présence d'un public nombreux, dont plusieurs familles, a-t-on constaté.

Cette manifestation théâtrale amazighe, première du genre à Bouira, a démarré lundi à 22h du soir par une représentation théâtrale sous le thème "Muhand Ouchaâbane Yecha Thaxsyt (Muhand Uchabane a mangé la citrouille)", présentée par l'association culturelle Thiguedgit de Larbâ Nathyirathen de Tizi-Ouzou.

Cette œuvre théâtrale, représentée par trois comédiens sur scène, raconte les souffrances quotidiennes auxquelles fait face le citoyen algérien dans sa vie, dont le chômage, l'oisiveté et la solitude.

Initiée par l'association culturelle Ithrane de Takerboust en collaboration avec l'Assemblée populaire communale (APC) d'Aghbalou, cette rencontre, qui s'étalera jusqu'au 3 juillet prochain, a pour objectif de promouvoir la culture amazighe, notamment le théâtre à travers les différentes activités qui seront présentées à cette occasion, dont tout un riche programme a été préparé, a expliqué à l'APS

Terrad Mourad.

"Nous avons décidé d'organiser cette rencontre pour sortir la région d'Aghbalou de sa torpeur notamment en ces soirées de Ramadan et ce à travers un théâtre en plein air au profit des citoyens et familles, ainsi que promouvoir cette manifestation et la propulser au rang de festival régional à Takerboust", a souligné M. Terrad.

Un riche programme, composé d'une série de belles représentations théâtrales, dont les comédiens sont venus de plusieurs wilayas du centre (Bouira, Béjaïa et Tizi Ouzou et Boumerdès), a été élaboré à cette occasion "malgré le peu de moyens que

dispose notre association", a ajouté le même responsable.

Via cette manifestation, "nous voulons donner un nouvel essor pour le théâtre amazigh. Ce dernier a connu une régression ces dernières années due, notamment, à l'absence de volonté de promouvoir ce volet culturel, a estimé M. Terrad.

Une panoplie de comédiens et chanteurs, dont Aïcha Guechoud et Chafik Bouchelkia ainsi que la troupe théâtrale Imugda de l'association culturelle de Takerboust, prennent part à cet événement culturel, a-t-il précisé.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
WILAYA DE TISSEMSILT

Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction
NIF : 380120001980990380 19000725

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales N°
12/2016

N° 12/2016

La Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences des capacités minimales pour REALISATION DES TRAVAUX DE VRD TERTIAIRES D'HABITAT RURAL GROUPE A TRAVERS LA WILAYA DE TISSEMSILT
PROJET: Travaux De VRD ET D'AEP ET D'ASSAINISSEMENT DES (50+50LOTS)A MEGUISBA
COMMUNE DE LAAYOUNE

Lot: Travaux De VRD ET D'AMINAGEMENT

Les entreprises qualifiées activité principale ou secondaire Travaux publics Catégorie deux(02) et plus, peuvent soumissionner et retirer le cahier de charges au près de la direction de l'urbanisme, l'architecture et de la construction de la Wilaya de Tissemsilt. Sis à Rue Frères Hamdi Tissemsilt.(service suivi des marchés publics
Tel° 046.574575).

Les offres accompagnées des pièces réglementaires doivent être adressées à madame la directrice de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de Tissemsilt, sous enveloppe principale ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage, et la mention : « **Soumission réalisation des travaux de VRD tertiaires d'habitat rural groupe a travers la wilaya de Tissemsilt.**

PROJET: travaux de VRD et d'AEP et d'assainissement des(50+50lots)a Meguisba commune de Laayoune

Lot N°:à ne pas ouvrir ».

Cette enveloppe principale abritera Trois autres enveloppes scellées.

La première enveloppe représente l'Offre de candidature et contient :

- Une déclaration de candidature daté et visée.
- N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
- est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique, le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (**mise à jour : CNAS CASNOS CACOBATPHI**);
- est inscrit au registre de commerce en relation avec l'objet du marché (**copie du RC**);
- a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien (**attestation de dépôt des comptes sociaux**);
- détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie (**carte fiscale**);
- Une déclaration de probité daté et visée.
- les statuts pour les sociétés
- Certificat de qualification et classification de l'entreprise en cours de validité le Jour d'ouverture
- Catégorie deux(02) et plus activité principal ou secondaire Travaux Publics.
- Bilans des trois dernières années visées par service des impôts.
- Les références bancaires(Solvabilité).
- Références professionnelles délivrées par le maître de l'ouvrage datées de moins de Cinq 05 ans date de réalisation
- Extrait de rôle néant ou échéancier.
- Liste des moyens humains et matériels.
- La Deuxième enveloppe** représente l'Offre technique et contient :
- Une déclaration à souscrire daté et visée
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention « lu et accepté ».
- La Troisième enveloppe** représente l'Offre financière et contient :
- La lettre de soumission datée et visée.
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le devis quantitatif et estimatif.

NB : Se référer à l'article 08 de l'instruction aux soumissionnaires pour la liste détaillée des pièces exigées

La date de dépôt des offres est fixée au vingt un (21) jours avant 12 h 00, à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale ou dans le BOMOP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres. L'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de la date de dépôt des offres, à 13h 00, en présence de l'ensemble Des Soumissionnaires au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la Wilaya de Tissemsilt à l'adresse sus mentionnée.

Midi Libre n° 2824 - Jeudi 30 juin 2016 - Anep - 421 849

République Algérienne Démocratique Et Populaire

Direction des Équipements Publics

De La Wilaya D'Illizi

NOUVELLE CITÉ

ADMINISTRATIVE - Illizi

NIF : 00013300019854

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Vu le PV de jugement des offres en date du : 19/06/2016

En application des articles 65 et 82 du décret présidentiel n° : 247/15 du : 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics. La direction des équipements publics de la wilaya d'Illizi, informe de l'attribution provisoire de la AAO N° : 07/2016 DU :12/04/2016 relatif au projet : **Réalisation d'une brigade mobile de police judiciaire à Djanet.**

Lot 02 : Les travaux complémentaires des blocs + aménagements extérieurs .

ETB	PROJET	NOTE /60	MONTANT APRÈS LA CORRECTION	DÉLAI D'EXÉCUTION	OBS
ETB : Zekour Ferhat Brahim NIF : 198139010151435	Lot 02 : Les travaux complémentaires des blocs + aménagements extérieurs	36.00	105.935.864.23	24 mois	Moins disant

Les soumissionnaires qui sont intéressés à savoir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à partir de la première parution de l'attribution provisoire dans les journaux quotidiens ou le **BOMOP**, dans les conditions fixées par l'article 82 du présent décret. Le soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours dans dix (10) jours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Illizi à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans les journaux quotidiens ou la **BOMOP**, dans les conditions fixées par l'article 82 du présent décret.

Midi Libre n° 2824 - Jeudi 30 juin 2016 - Anep - 421 735

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la recherche Scientifique
UNIVERSITÉ AMAR TELIDJI - LAGHOUAT
NIF : 41502000020030

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03/BF/2016

Conformément à l'article N°: 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, l'université Amar TELIDJI - Laghouat informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 03/BF/2016 paru dans le quotidien « el-meharir el-yaoumi » le 02/06/2016 pour:

Acquisition de documentation (livres divers) au profit de la bibliothèque centrale de l'université de laghouat.

LOT 01 : sciences médicales
LOT 02 : lettres et langues.
LOT 03 : sciences.
LOT 04 : technologies.
LOT 05 : sciences humaines et sociales.
LOT 06 : sciences islamiques.
LOT 07 : droits et sciences politiques.
LOT 08 : sciences économiques.
LOT 09 : activités physiques et sportives.
Budget de fonctionnement de l'année 2016

Qu'après l'analyse et l'évaluation des offres en fonction des critères de sélection indiqués dans le cahier des charges Les lots indiqués ci dessus ont été attribués provisoirement comme suit :

LOT	Entreprise	Note technique	Montant de l'offre en DA	Obs
01	books vision	32.42	3.479.961,00	Moin-disant
02	Techno science	34.46	3.939.222,12	Moin-disant
03	books vision	32.42	7.387.280,00	Moin-disant
04	MIL	41.00	7.659.916,00	Moin-disant
05	Alpha Doc	32.28	5.263.077,48	Moin-disant
06	MIL	41.00	3.899.829,00	Moin-disant
07	MESRS	37.43	2.800.002,75	Moin-disant
08	Dar Ennaouader	32.38	1.868.113,00	Moin-disant
09	Alpha Doc	32.28	4.053.809,49	Moin-disant

Tout soumissionnaire contestant le choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat dans un délai de 10 jours à partir de la première parution du présent avis.

Midi Libre n° 2824 - Jeudi 30 juin 2016 - Anep - 421 696

LIGUE 1 MOBILIS : ELLE A ENTAMÉ HIER SA PRÉPARATION ESTIVALE

La JSK cherche un attaquant désespérément...



La JS Kabylie, qui a entamé hier sa préparation, éprouve d'énormes difficultés en ce mercato d'été pour trouver un attaquant de métier en vu de la saison prochaine.

PAR MOURAD SALHI

Le club phare de Djurdjura, qui a réussi à faire signer sept joueurs, dont le gardien de but Malik Asselah, n'arrive toujours pas à mettre la main sur un chasseur de buts. Depuis la libération "obligatoire" de l'attaquant burkinabé, Banou Diawara, la JS Kabylie n'a pas trouvé sur le marché un successeur. Le président du club, Mohand Cherif Hannachi, a promis un grand attaquant pour la JS Kabylie, mais à l'heure actuelle rien ne se dessine. C'est vrai que le club était en contacts avancés avec pas mal de joueurs à vocation offensive, mais le souci financier a fait défaut. Un volet qui a fait perdre à la JSK plusieurs joueurs dont Nekkache, Mebarakou, Zaâlani et autres. "Sincèrement, nous avons eu du mal à faire notre marché. La surenchère nous a pénalisés et nous avons perdu plusieurs joueurs impor-

tants à cause d'elle. Dans un championnat tout juste moyen, les négociations se font avec des milliards. Certaines attitudes de certains président de clubs qui ne respectent rien sont incompréhensibles", a indiqué le premier responsable du club Mohand Cherif Hannachi. Pour le manager général Brahim Zafour, le club phare de Djurdjura pourra garder le joueur burkinabé Diawara pour une autre saison. "Diawara est toujours sous contrat avec la JSK.

Nous voudrions le vendre pour en bénéficier avant qu'il ne s'en va gratuitement la saison prochaine. Mais en cas où nous ne trouverons pas d'attaquant, nous allons le garder. Nous n'avons pas de choix", a indiqué Brahim Zafour. Effectivement, dans le Championnat algérien, il n'y a pas d'offre sur les étales. Les joueurs à vocation offensive n'existent pas en Algérie.

La preuve, le meilleur attaquant de la saison écoulée était le Libyen Zaâbya qui a dû quitter le MC Oran malgré sa distinction. Mais la nouvelle loi du football interdit tout recrutement ou renouvellement de contrat aux joueurs étrangers. Le club phare de la ville des Genêts est appelé également à renforcer son staff technique par un adjoint et un préparateur physique.

Pour ce qui concerne la préparation de la prochaine saison footballistique 2016-2017, les Canaris de Djurdjura ont entamé hier leur campagne au stade 1er-Novembre de Tizi-Ouzou. Un mini-stage de cinq jours avant de libérer à nouveau les joueurs pour passer la fête de l'Aïd avec leurs familles. Prévue pour le 27 de ce mois, la reprise des entraînements a eu lieu finalement hier mercredi. Une reprise qui a été marquée par l'absence de l'entraîneur en chef, Kamel Moussa.

Ce dernier débutera son travail aujourd'hui jeudi. Le premier responsable à la barre technique des Jaune et Vert est attendu d'abord à signer son contrat. Par la suite, il aura une prise de contacts avec les joueurs dans la soirée. La JS Kabylie effectuera un stage sur les hauteurs de Tikjda après l'Aïd, soit à partir du 8 juillet prochain. Un stage qui s'étalera sur une dizaine de jours.

Par la suite, les Canaris de Djurdjura vont se déplacer en Tunisie pour un autre stage de deux semaines. Un regroupement qui sera marqué par le déroulement de quelques matchs amicaux contre des équipes qui restent à désigner.

M. S.

EQUIPE NATIONALE

Mandi OK pour quatre saisons avec le Betis Séville

Le défenseur international algérien du Stade de Reims Aïssa Mandi va s'engager cette semaine pour un contrat de quatre saisons avec le Betis Séville (Liga espagnole) rapporte lundi soir le site spécialisé ibérique Eldesmarque.

Le joueur est attendu dans les prochaines heures dans la capitale de l'Andalousie pour passer la traditionnelle visite médicale, préalable à sa signature, ajoute la même source.

Mandi qui était dans le viseur de plusieurs clubs français et étrangers, dont Rennes, Saint-Etienne, Wolfsburg (Allemagne) ou encore Middlesbrough en Angleterre, a choisi le championnat espagnol et le Betis où évolue l'ancien international algérien Foued Kadir.

Latéral droit de 24 ans reconverti en libero cette saison, dont le contrat avec Reims court encore jusqu'en 2017, a bénéficié d'un bon de sortie de la part de sa direction.

Karim Matmour en route pour Munich 1860

L'ancien international algérien, Karim Matmour, s'apprête à faire son retour en Allemagne après deux expériences au Koweït et en Angleterre la saison passée, en s'engageant avec Munich 1860, club pensionnaire de la deuxième division allemande, annonce mercredi la presse locale.

Matmour avait évolué la saison passée à Al-Arabi du Koweït où il n'est resté que quelques mois avant de s'engager avec Huddersfield.

Libéré par cette formation de deuxième division anglaise, l'attaquant de 31 ans est pisté en Algérie par le CS Constantine, mais il aurait tranché pour un retour en Allemagne où il a déjà porté les couleurs de quatre clubs, à savoir Fribourg (2004-2008), Borussia Monchengladbach (2008-2011), Eintracht Francfort (2011-2013) et Kaiserslautern (2013-2015).

Matmour n'est plus convoqué en sélection algérienne depuis 2012. Avec les Verts il a joué 31 matchs et marqué 2 buts.

TRANSFERTS

Guessan rejoint l'USM Alger

L'attaquant franco-ivoirien Ghislain Guessan a rejoint l'USM Alger alors qu'il évoluait la saison dernière au RC Arba.

Le joueur âgé de 23 ans et formé à Nantes avait inscrit 9 buts en Ligue 1 Mobilis la saison passée. Cependant la décision de la FAF d'interdire le recrutement des joueurs étrangers

avait compliqué sa situation, lui qui est sous contrat jusqu'en 2017 avec le RC Arba qui a été reléguée en Ligue 2.

En effet, si les clubs de Ligue 1 peuvent garder leurs joueurs étrangers jusqu'à échéance de leurs contrats, le règlement stipule depuis quelques années déjà qu'aucun joueur étranger

n'est autorisé à évoluer en Ligue 2 ...

Alors que le joueur voulait quitter le pays pour trouver un club ailleurs pensant être libre, le président du RC Arba Djamel Amani ne voulait pas résilier son contrat, il espérait lui aussi vendre le joueur en tablant sur sa bonne saison mais le flou juridique crée par l'instruction de la FAF a

rebuté plusieurs clubs.

Du côté de l'USM Alger, on voulait aussi recruter le joueur depuis le mois de mars mais les dirigeants buttaient sur le nouveau règlement. Il semble que ce soit une solution de prêt du joueur qui a été trouvée avec l'USM Alger même si les modalités du transfert n'ont pas encore été révélées.



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché. Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché. Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes. Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication. Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information. Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles. Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers) Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités... Prospecter, développer et assurer le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce internationale Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploipartner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe. Suivre les facturations, le recouvrement. Assurer le reporting mensuel/budget. Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés. Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise. Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques) Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite. Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation. Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. <p>Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploipartner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET</p>
--	--	--	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

TRAVAIL ET SANTÉ

Bougez régulièrement si vous travaillez assise

Notre corps n'est pas conçu pour rester en position assise pendant de longues heures. Pourtant des millions de personnes travaillent toute la journée dans cette position et sont dès lors particulièrement à risque de présenter des problèmes physiques. Pour les prévenir, quelques exercices très simples suffisent.

Ménagez-vous des mini pauses

Si votre profession vous impose de travailler assis, prenez la bonne habitude de vous astreindre régulièrement à des mini pauses toutes les demi-heures ou toutes les heures pour détendre les muscles que vous sollicitez quand vous travaillez et faire travailler ceux qui sont restés inactifs. Inutile de courir à la salle de fitness, ces exercices se pratiquent sur votre lieu de travail, à votre bureau, sans équipement particulier et sans déranger les collègues. Ils existent de nombreux exercices d'étirement, de relaxation et de musculation.

Changez vos habitudes

Sur le chemin du travail, à l'heure du midi et en général au bureau, modifiez aussi certaines de vos habitudes, ce sera tout bénéfique pour votre santé.

- parquez votre voiture au bout du parking ou de la rue, descendez un arrêt de bus plus tôt;
- empruntez toujours les escaliers ou, si vous travaillez au dernier étage d'un immeuble, montez une partie à pied puis

prenez l'ascenseur, descendez toujours à pied;

- planifiez vos pauses comme vous le feriez pour une réunion importante;
- profitez de votre heure de table pour marcher un peu et remplacez la pause café par une pause stretching;
- plutôt que d'aller boire un café avec vos collègues, proposez-leur un jogging ou une balade à pied.

Comme l'oiseau fait son nid petit à petit, de 5 minutes d'exercices par ici en 5 minutes d'exercices par là, vous atteindrez bien vite la demi-heure d'activité physique recommandée par jour pour une bonne santé.



MAIN VERTE

Graines qui ne germent pas et chute de boutons floraux



Les graines que vous avez semées ne germent pas :

Cela peut être dû à plusieurs facteurs. D'abord, les semences doivent être viables. La viabilité varie selon l'espèce, certaines pouvant vivre plusieurs années. Par ailleurs, certaines semences peuvent avoir besoin d'être trempées dans l'eau durant environ 24 heures. Aussi, certaines graines ont besoin d'être enterrées alors que d'autres germeront si elles sont semées en surface. Un autre facteur très important est la teneur en eau du sol. En effet, les graines doivent avoir une quantité suffisante en eau pour germer. Il faut donc garder la terre humide jusqu'à la levée. Par contre, une humidité excessive peut entraîner la fonte des semis (pourriture).

Par ailleurs, si vous utilisez vos propres semences, il se peut qu'elles aient besoin de subir une scarification (ex : être frottées, trempées dans l'eau) pour diminuer l'épaisseur de leurs téguments ou les ramollir (surtout pour les grosses semences).

Pour un semis réussi :

Respectez le mode d'emploi indiqué sur le

sachet et n'hésitez pas à vous informer auprès d'un spécialiste.

La chute des boutons floraux

Sans raisons apparentes, une plante qui allait fleurir perd ses boutons qui tombent après avoir ou non fleuri. Les causes peuvent être nombreuses.

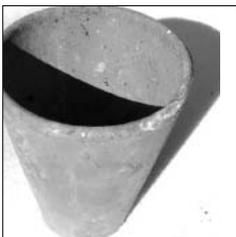
- La plante est exposée à des courants d'air frais.
- L'eau d'arrosage est trop froide.
- La plante, nouvellement achetée, a été transportée dans de mauvaises conditions.
- Un rempotage a été effectué alors que les boutons étaient déjà formés.
- Une différence de température trop brutale se produit entre le jour et la nuit.

Les remèdes :

- Évitez de déplacer, même pour l'arroser, une plante dès qu'elle s'est couverte de boutons floraux.
- Maintenez votre plante en train de fleurir dans une ambiance très douce (18°C), avec une humidité atmosphérique de 60% minimum.
- Augmentez la fréquence des arrosages et

Trucs et astuces

Tâche de calcaire sur les pots



Éliminez vos taches de calcaire sur les pots en terre en les faisant tremper une nuit avec des écorces de pin.

Meilleure exposition pour un potager



C est le soleil du matin. Installez donc vos plantes aromatiques du côté où se lève l'astre.

Pieds de tomates plus vigoureux



Plantez les en enterrant une poignée d'ortie au pied. L'ortie accumule la chaleur et la restitue la nuit.

Eloigner les pucerons



Plantez du persil au pied de vos rosiers, ils éloigneront les pucerons.

Mots Fléchés N°3006

rôle se- condaire poliment	↓	marques du temps gloutons	↓	blocage mortelle	↓	jeune cerf femelles entêtées	↓	enver- gure claire- ment	↓	envoquée par télécopie	↓	apaisa	↓
↑		↑		↑		↑		↑		↑	écho emplumé ville de Chaldée	↑	
jeunes crâneurs chasseur de lapin	→											protec- tions de tronc	↓
↑						savantes arme de guêpe	→						
un plein verre miroir liquide	→							pronom familier souvent pompiers	→	porteur d'armes	→		
↑			épuisera boulot de coiffeur	→						arison	→	métal en pépite os de l'oreille	→
avaler un biberon	→					provo- quera gros mangeur	→						
tenue	↑			droque pour qaqner	→					raccourci abrégé affluent du Rhin	→		applique- ras à tous
↑													
coup de bagarre	↑	pareil en petit trop visible	→			ennuya deman- dant la répétition	→				désert rocheux feuille- tées	→	
↑				malmené degré musical	↓								
placés	↑	raier infatuée	→					mauvaise école cri de prêtresse	→				petit sagalou
↑						person- nel extirpiez	→			idiome gaélique pilastre d'angle	→		
royaume liquide oubli de soi	→			point de la rose corset	→		te diriges échappa- toirs	→				arçon du physicien exacti- tude	→
↑											passant par transport	→	
do de clé faits concrets	→		apéritif parfumé glorifiées	→									blonde mous- seuse
↑								flânai suiet	→				
se mettre à table	→	couleur consulter	→		ori de dépît soleil du vieux Nil	→				gousses de gigot se risqua	→		
↑						impu- dente choquant	→						
fille niaise sortie de noceurs	→			c'est l'actinium mot de liaison	→		porteur de quartier iridium	→					largeur d'étoffe
↑					signifiai	→						au des- sus du sol	→
remet en état	→									boissons de five o'clock	→		

SUDOKU	N°3006	SOLUTION SUDOKU	SOLUTIONS MOTS FLECHES 3005
---------------	---------------	------------------------	------------------------------------

		1	4	7			3	7	8	1	5	6	4	9	2	• A • L • C • C • I • D • C OBLIGATION • ERE • REPARATIONS • L FAGOTERAS • AIDE • CASENT • INTRUS PALU • ARAFAT • PT • D • CAGES • GEREE RANCIE • TRESOR • • BAISSERAS • GEL BRIOS • LEV • ONZE • ANNEAU • ISSU • S ANS • LICE • SERGE • T • ALLURE • REER BERGE • BIGLA • N • • AI • ORNAI • HEP EDITERA • REFUSE • ODER • TSARINES FUIR • CIE • ALISE • T • APHORISME • S DEF I • ANAR • ERRE • SISES • CEPE • AL
		5		8	2		5	1	4	8	9	2	7	3	6	
6		7	9			3	2	6	9	4	3	7	8	1	5	
	8						9	2	7	5	4	3	1	6	8	
5	3		7		9	6	6	5	3	2	8	1	9	4	7	
				2			4	8	1	6	7	9	2	5	3	
9			1	7		5	1	9	6	3	2	8	5	7	4	
4	7			9			8	3	5	7	1	4	6	2	9	
		5	4		6		7	4	2	9	6	5	3	8	1	

À quoi servent les crottes de nez ?

En dépit des apparences, les crottes de nez ne servent ni à vous empêcher de respirer, ni à caler une petite faim. Mais alors, que font-elles là ? On vous explique.

Le véritable petit nom des crottes de nez est "mucus nasal séché". Il faut dire que ces petites boules aux cinquante nuances de vert que certains s'amusent à pétrir entre leurs doigts avant de les avaler ne sont pas là par hasard. Et encore moins pour vous embêter. À l'origine, il y a le nez. Notre nez est un formidable outil qui s'évertue à purifier l'air que nous respirons avant de le laisser passer par nos poumons, afin de ne pas laisser entrer n'importe quoi. Une tâche dans laquelle il est assisté par les poils du nez, qui servent de remparts contre les particules, et... le mucus ou morve. C'est ce mucus qui nous intéresse car, rappelez-vous, les crottes de nez ne sont rien d'autre que du mucus séché. Ce liquide omniprésent dans notre nez, et dont nous avalons près d'un litre par jour sans nous en rendre compte, est en fait sécrété par la muqueuse qui recouvre les fosses nasales. Son rôle est d'attraper les



microbes et microparticules avant qu'elles ne s'installent chez vous. Un peu comme du papier tue-mouches, si vous voulez. Ce mucus est facilement détruit et/ou expulsé, mais des morceaux restent agglomérés dans les narines, qui finissent par sécher. Et voilà, vous avez des crottes de nez prêtes à l'emploi.

Manger ses crottes de nez booste le système immunitaire

Que ceux dont le secret honteux est de manger leurs crottes de nez se rassurent : cette pratique n'est pas dangereuse pour la santé. Au contraire, elles pourraient booster le système

immunitaire. En effet, si le mucus est riche en microbes, il contient également de nombreux anticorps, des molécules anti-microbiennes ou anti-inflammatoires. Autant de molécules qui, une fois absorbées par l'organisme, participent au renforcement du système immunitaire chez les jeunes enfants notamment.

Des lézards se font remarquer par leurs prédateurs... pour mieux leur échapper !



Chez les lézards plestiodon laticutatus, la couleur de la queue varie d'une île à l'autre au sein de cette espèce. Pour quoi faire ?

Pour mieux attirer et semer son prédateur à la fois selon une étude, publiée le 19 juin 2016 dans le *Journal of Zoology*. Sur une des îles, les

lézards affichent un corps rayé de jaune et une queue d'un bleu électrique. Une teinte qui reflète les UV de manière importante, or, il

s'avère que l'ennemi principal de ces sauriens, un serpent, voit très bien les UV. Selon l'hypothèse des chercheurs lorsque le lézard est attaqué, il s'enfuit en laissant sa queue sur place, laquelle captera l'attention du serpent grâce à son bleu vif et ses petits mouvements frénétiques résiduels.

Des chromatophores portant des pigments

Pour aller plus loin, les chercheurs ont voulu savoir quelles structures, dans la peau des lézards, formaient ces couleurs. Réponse : des cellules de peau appelées chromatophores qui, selon leur étymologie, "portent des pigments". Ainsi, les lézards à queue brune présentent trois types de chro-

matophores : certains sont dotés de pigments jaunes, d'autres contiennent de la mélanine (le pigment à l'origine de la couleur de la peau chez les humains notamment). D'autres encore abritent des disques qui réfléchissent la lumière à différentes longueurs d'onde. En l'occurrence, vers 650 nanomètres, ce qui correspond à la couleur rouge. Chez les lézards à queue bleue en revanche, ces cellules appelées iridophores réfléchissent des longueurs d'ondes bleues, entre 350 et 450 nanomètres. De plus, la peau des lézards à queue bleue ne présente pas de cellules dotées de pigments jaunes, mais uniquement celles qui contiennent de la mélanine.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

FOURCHETTE À SPAGUETTIS

Inventeur : Bob Balow Date : 2011 Lieu : États-Unis

Bob Balow a inventé la fourchette à manger facilement les spaghettis. Le manche de la fourchette à spaguettis est en forme de spirale. La fourchette tourne et enroule les spaghettis quand on fait glisser ses doigts dessus.



**DANIEL BALAVOINE :
VIVRE OU SURVIVRE**

22h35



L'année 1978 marque le vrai d?but de la carrière de Daniel Balavoine avec le titre « Le Chanteur » et sa participation ? l'op?ra rock « Starmania ». Il fut repéré par Michel Berger et Luc Plamondon pour le timbre unique de sa voix. Puis, Balavoine encha?ne les tubes : « Mon fils ma bataille », « Tous les cris les SOS » « Vivre ou survivre »... Engag? et populaire, il est le porte-parole de la jeunesse fran?aise. Mais l'artiste meurt ? 34 ans, en janvier 1986, dans un accident d'h?licopt?re survenu lors d'une mission humanitaire en Afrique, en marge du rallye Paris-Dakar.

L'OEUF OU LA POULE ?

22h35



L'animatrice accueille huit personnalités issues d'horizons divers. Prennent place autour de la table : Laurie Cholewa, Steevy Boulay, la chroniqueuse Clio Pajczer, Olivier Minne, Nelson Monfort, Miss France 2016, Iris Mittenaere, l'humoriste Kevin Razy et le com?dien August?n Galiana. Tout au long de l'?mission, les invités r?pondent ? des questions d'cal?es faisant appel ? leurs souvenirs, leur intuition, leur fantaisie et ? leur sens de l'improvisation. Qui remportera le troph?e ?

ENVOYÉ SPÉCIAL

23h05



Touristes welcome. En 2015, la France ?tait ? nouveau la premi?re destination touristique au monde avec plus de 84 millions de visiteurs. Mais depuis les attentats qui ont frapp? Paris le 13 novembre, les touristes boudent notre pays. Le Mont-Saint-Michel (Manche) est moins fr?quent?, les cars ont du mal ? se remplir et les r?servations accusent une baisse de pr?s de 10 %. • Internet : vacances ? l'Eil. Les plus populaires blogueurs voyage se font inviter par les offices de tourisme ou les tour-op?rateurs qui veulent faire la promotion d'une destination. A New York, Londres, Paris et en Inde, enqu?te sur ces globe-trotteurs 2.0 qui racontent leurs aventures sur leur blog et les r?seaux sociaux. Ils sont suivis par des milliers d'internautes.

**LA PRINCESSE DE
MONTPENSIER**

20h35



En 1562, Marie de M?zi?res, amoureuse d'Henri de Guise, est contrainte par son p?re d'?pouser le prince de Montpensier. Appel? par le roi Charles IX ? se battre contre les protestants, son mari la laisse en compagnie de son pr?cepteur, le comte de Chabannes, au ch?teau de Champigny. La jeune femme, qui ne parvient pas ? oublier Guise, devient l'enjeu de passions impliquant aussi le duc d'Anjou, futur Henri III.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LES HERITIERS

22h30



Gro passe un entretien d'embauche. Mais Kim, l'un des administrateurs ? qui elle a fait faux bond pour le musée de Veronika, l'emp?che de d?crocher le poste. Signe et Andreas font des travaux pr?alables ? leur am?nement ? Gronnegard. Frederik, quant ? lui, est toujours sous le choc de la nouvelle qu'il a apprise. Emil, de son ?tre, doit rapidement rembourser l'argent qu'il doit ? la mafia tha?landaise.

**COLD CASE
SCARLET ROSE**

20h45



En 1958, le suicide de John Hawkins dit "the Hawk" avait d?fray? la chronique. C'?bre animateur de radio, il s'?tait donn? la mort pendant une ?mission. Mais une bande d'enregistrement de l'?poque laisse supposer qu'il aurait pu s'agir d'un crime. Lilly Rush et son ?quipe d'couvrent que "the Hawk" avait de nombreux ennemis.

SCORPION

20h50



Kenneth Dodd, le p?re de Sylvester, sollicite l'aide de Scorpion. Ce colonel ? la retraite pense qu'une arme de destruction massive, intitul?e Sun Gun, mise au point pendant la Seconde Guerre mondiale, serait aujourd'hui aux mains d'un pays hostile en Afrique. L'?quipe doit se rendre sur place pour ?valuer les risques. Sylvester, qui n'a pas vu son p?re depuis plus de 9 ans, est tr?s affect? par cette mission.

POLOGNE / PORTUGAL

22h35



Les Portugais emmen?s par Cristiano Ronaldo se sont p?niblement qualifi?s pour les quarts de finale, en venant ? bout (1-0) de la Croatie apr?s la prolongation. La s'?lection lusitanienne doit s'attendre ? une opposition difficile face ? la Pologne qui mise sur son redoutable buteur Robert Lewandowski.



Web : www.lemidi-dz.com

G?rant :
Reda Mehiguenie-mail : direction@lemidi-
dz.come-mail : redaction@lemidi-
dz.comStandard :
021.63.80.82 et 87
R?daction : T?l-Fax : 021.63.79.16
Publicit? : T?l-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicit? s'adresser ?
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger
T?l. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - T?l/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
T?l. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cit? Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

T?l-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 021 000071130000214 ch? 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la r?daction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adress?s ou remis ? la
r?daction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune r?clamation.

Lady Gaga

BANNIE DE CHINE APRÈS SA RENCONTRE AVEC LE DALAÏ -LAMA

Lady Gaga pourra-t-elle chanter à nouveau en Chine ? Pas sûr. En effet, après avoir rencontré et dialogué avec le Dalai-Lama, la popstar s'est attirée les foudres des internautes chinois et du gouvernement. Son répertoire est désormais banni du territoire, tout comme elle !



Céline Dion

Des larmes et de l'émotion pour son retour sur scène à Paris
Céline Dion a donné le premier de ses neuf concerts à Paris sur la scène de l'AccorHotels Arena. Et il faut dire que ses retrouvailles avec le public français ont été chargées d'émotion, cinq mois après la disparition de son mari René Angélil. La chanteuse n'a d'ailleurs pas pu retenir ses larmes à la fin de sa prestation.



Gérard Depardieu
présente Louise, sa petite-fille

Elle a 15 ans. Elle est la "fille et petite-fille de", et elle est fière du nom qu'elle porte. Pour la première fois, Louise, la fille unique de Guillaume Depardieu et son "papy" témoignent de l'affection qu'ils se portent.



Fadjr	03h30
Dohr	12h52
Asr	16h44
Maghreb	20h16
Icha	21h58

ATTENTAT TERRORISTE CONTRE L'AÉROPORT D'ISTANBUL

LE CARNAGE !

Au moins 41 personnes, dont des étrangers, ont été tuées avant-hier soir dans un triple attentat-suicide à l'aéroport international Atatürk d'Istanbul, le plus meurtrier dans la métropole turque déjà visée trois fois cette année, a annoncé le Premier ministre, Binali Yildirim.

"Selon les dernières informations, 36 personnes ont perdu la vie", a dit M. Yildirim, le visage grave, devant la presse sur les lieux de l'attaque, indiquant que "les indices pointent Daech" (acronyme du groupe État islamique).

Le ministre de la Justice, Bekir Bozdag, a précisé que 147 personnes avaient été blessées.

Selon les autorités, des explosions ont d'abord eu lieu à l'entrée du terminal des vols internationaux vers 22h. Trois assaillants ont mitraillé des passagers ainsi que des policiers en faction, une fusillade a éclaté puis les kamikazes se sont fait sauter.

"Trois kamikazes ont mené une attaque", a indiqué Vasip Sahin, le gouverneur d'Istanbul, aux journalistes.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a exhorté à une "lutte commune" internationale contre le terrorisme, dans un communiqué publié après l'attentat d'Istanbul. Un grand mouvement de panique s'est emparé du terminal des vols internationaux lorsque deux violentes explosions suivies de coups de feu ont d'abord été entendues. Des photos et vidéos diffusées sur les réseaux sociaux ont montré une énorme boule de feu à l'entrée du terminal et des membres de la sécurité en



train de faire évacuer des passagers qui hurlaient dans des couloirs, pris de panique. Le Premier ministre est arrivé d'Ankara à l'aéroport d'Atatürk quelques heures seulement après le triple-attentat tandis qu'une réunion ministérielle de crise se tenait dans la capitale autour de plusieurs ministres. Tous les vols ont été suspendus au départ d'Atatürk, le plus grand aéroport de Turquie et le 11e dans

le monde, avec ses 60 millions de passagers en 2015. Puis le trafic aérien a pu reprendre à partir de 3h locales (00h GMT), selon M. Yildirim. Abdullah Agar, un expert des affaires de sécurité et de terrorisme, interrogé par CNN-Türk, a privilégié la thèse d'un attentat djihadiste.

"Cela ressemble beaucoup à leurs méthodes", a-t-il dit, en référence aux attaques survenues dans

l'aéroport et le métro de Bruxelles (32 morts). L'aéroport de la capitale belge, frappé le 22 mars dernier, a d'ailleurs adressé ses condoléances à la Turquie sur Twitter.

Un autre aéroport d'Istanbul, Sabiha Gokcen, avait été la cible en décembre d'un attentat qui avait fait un mort, un employé.

Aéroport d'Atatürk : un gigantesque hub pour de nombreuses compagnies aériennes

Le triple attentat suicide qui s'est déroulé dans la soirée du mardi 28 juin a visé l'aéroport d'Atatürk, à Istanbul. Le bilan est d'ores et déjà très lourd - au moins une quarantaine de morts - et tous les vols ont immédiatement été

suspendus au départ du plus grand aéroport de Turquie.

Classé 11^e aéroport au monde, il a vu transiter l'an dernier quelque 60 millions de passagers. Selon les premières informations parvenues dans la soirée les explosions ont d'abord eu lieu à l'entrée du terminal des vols internationaux vers 22 h.

On ignore pour l'heure si les terroristes visaient spécifiquement ce terminal international, ou même l'aéroport, ou s'ils cherchaient à embarquer dans un avion. Il est également trop tôt pour connaître la nationalité des victimes. Mais il est probable que plusieurs nationalités auront été touchées par le drame.

En effet, l'aéroport d'Atatürk accueille de nombreuses compagnies étrangères. Sur les 61,3 millions de passagers passés par cet aéroport d'Istanbul en 2015, 41,9 millions étaient sur des vols internationaux, soit 68 % du trafic total. Les vols intérieurs ne représentant que 19,3 millions de passagers en transit.

Parmi les nombreuses compagnies qui travaillent sur cet aéroport : Air France, Air Algérie, Alitalia, British Airways, Delta Air Lines, Emirates, EgyptAir, KLM ou encore Lufthansa.

Situé à 15 kilomètres du centre d'Istanbul, Atatürk a été construit en 1924, il a été rebaptisé en 1980 du nom du fondateur de la République de Turquie, Mustafa Kemal Atatürk. Il connaît depuis 2010 une croissance très rapide de 8 à 20 % par an. A tel point qu'un projet de troisième aéroport à Istanbul est en cours depuis 2013.

L'ALGÉRIE CONDAMNE AVEC FORCE L'ATTENTAT

Un Algérien parmi les blessés

Un ressortissant algérien a été légèrement blessé dans l'attentat terroriste qui a frappé mardi soir l'aéroport Atatürk d'Istanbul, a indiqué hier le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abdelaziz Benali Cherif.

"Le nommé Belhassos Khaled né le 6 juin 1994 à Taret, a été légèrement blessé dans l'attentat terroriste qui a frappé hier l'aéroport Atatürk d'Istanbul. Il a été admis à l'hôpital Bağcilar d'Istanbul où il a reçu la visite de nos agents consulaires", a déclaré M. Benali Cherif à l'APS.

La victime "souffre de simples étourdissements et ses jours ne sont pas en danger selon ses médecins traitants. Il devrait, sauf complications, quitter l'hôpital dans le courant de la journée", a précisé le porte-parole.

Le consulat général d'Algérie à Istanbul "qui suit de près la situation, est en contact permanent avec les autorités turques compétentes", a-t-il assuré.

L'Algérie a condamné avec force, par la voix du porte-parole du ministère des Affaires étrangères, l'attentat perpétré avant-hier soir à l'aéroport Atatürk d'Istanbul, estimant que l'escalade terroriste en Turquie et ailleurs interpelle l'ensemble des pays sur l'urgence de coordonner leurs actions dans la lutte contre le terrorisme.

"Nous condamnons avec force le triple attentat terroriste qui a frappé l'aéroport d'Istanbul et présentons nos condoléances aux familles des victimes et exprimons notre solidarité avec le peuple et le gouvernement turcs ainsi qu'avec les pays dont des ressortissants innocents sont tombés lors de cet abominable attaque", a indiqué hier Abdelaziz Benali Cherif dans une déclaration à l'APS.

"L'escalade terroriste en Turquie comme ailleurs interpelle l'ensemble des pays et acteurs internationaux sur la nécessité et l'urgence de coordonner davantage

leurs actions et d'évoluer en rangs serrés pour faire face au terrorisme qui fait peser une menace sérieuse sur la quiétude des populations et sur la paix et la stabilité dans différentes régions du monde", a souligné M. Benali Cherif.

Il a affirmé que "la lutte commune contre ce phénomène qui n'a ni religion, ni nationalité, s'impose comme un impératif pour l'ensemble de la communauté internationale qui doit œuvrer à réunir les conditions susceptibles d'aider à son éradication".

"L'Algérie, qui a joué un rôle d'avant-garde dans la lutte contre le terrorisme et qui s'est mobilisée pour sensibiliser ses partenaires et l'opinion internationale sur ses conséquences destructrices, continuera à apporter sa contribution à l'effort international visant à réduire et, à terme, à se débarrasser définitivement de ce mal", a assuré le porte-parole du ministère des Affaires étrangères. **R. N**

DURANT LES CINQ PREMIERS MOIS DE 2016

1.520 morts nos routes

1.520 personnes ont trouvé la mort et 17.349 autres ont été blessées dans 11.663 accidents de la route enregistrés au niveau national durant les cinq premiers mois de l'année en cours, a indiqué un bilan du Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR).

Par rapport à la même période de l'année précédente, le nombre de décès a baissé de 151 morts tout comme le nombre de blessés (-5025) et le nombre d'accidents (-2718).

Le directeur du CNPSR, Ahmed Naït El-Hocine avait indiqué dans une déclaration à l'APS que les accidents de la route font chaque année pas moins de 4.000 morts et des dizaines de milliers de blessés outre des pertes économiques estimées à des dizaines de milliards.

Soulignant que les pertes humaines dues aux accidents de la route ont atteint un taux "inacceptable", le même responsable a rappelé que ces accidents font en moyenne 12 morts et 160 blessés quotidiennement.

Cette hécatombe coûte également 100 milliards de dinars par an, selon une étude réalisée par l'université de Batna.

Pour ce qui est des causes, M. Naït El-Hocine a évoqué notamment le facteur humain et l'état des routes et des véhicules.